



SID ALI ZERROUKI :  
**« La 5G  
 sera lancée  
 au deuxième  
 semestre 2025 »**

page 3

# ED DIWAN



N°1934

Quotidien national d'informations

Mardi 15 Avril 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

## ALGÉRIE-ÉTHIOPIE:

### Attaf appelle depuis Addis-Abeba à poursuivre le renforcement du partenariat stratégique



page 2

## Actualité



M. BRAHIM MERAD :  
 « L'Algérie a adopté  
 une approche globale  
 pour faire face  
 au phénomène du trafic  
 de migrants et la traite  
 des personnes »

Début  
 à Alger  
 des travaux  
 du Forum  
 scientifique  
 sur la migration

PRÉSIDENT  
 DE LA RÉPUBLIQUE:  
 "L'Algérie aspire  
 à devenir un leader  
 économique  
 à l'échelle  
 continentale"

## ENERGIE:

### Le projet TaqatHy+ officiellement lancé

p3

ALGÉRIE-ÉTHIOPIE:

# Attaf appelle depuis Addis-Abeba à poursuivre le renforcement du partenariat stratégique

**Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a appelé, hier dimanche depuis Addis-Abeba, à poursuivre le renforcement du partenariat stratégique algéro-éthiopien, et à participer activement au maintien de la dynamique actuelle.**

Dans son allocution de clôture des travaux de la 5e session de la Commission mixte algéro-éthiopienne, M. Attaf s'est dit «extrêmement satisfait» des résultats concrets et encourageants obtenus, soulignant que le succès de ce rendez-vous s'illustre par trois principaux points: le premier est «le renforcement et l'enrichissement du cadre juridique régissant les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Éthiopie». «Ce cadre juridique qui ne dépassait pas, dans un passé proche, 25 accords, avec la Déclaration de partenariat stratégique, s'est renforcé aujourd'hui avec 13 textes juridiques supplémentaires couvrant de nouveaux domaines», a-t-il précisé. Il a été procédé avec succès, ajoute M. Attaf, à «la définition de priorités



claires, concrètes et pratiques pour la coopération algéro-éthiopienne, en traitant de plusieurs de ces domaines en vertu des textes juridiques approuvés aujourd'hui, tandis que d'autres ont déjà été inclus dans des accords antérieurs ou le seront prochainement. Je me réjouis particulièrement de constater que ces priorités reflètent parfaitement la complémentarité entre nos économies dans des secteurs comme les industries pharmaceutiques, l'agroalimentaire, l'agriculture, l'énergie, les mines, le transport aérien, les start-up et l'enseignement supérieur». Le troisième point, a-t-il dit, est «la convergence stratégique entre nos deux pays sur les questions internationales, continentales et régionales d'intérêt commun».

COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉTHIOPIENNE :

## Renforcer le partenariat stratégique et enrichir le cadre juridique bilatéral

Les travaux de la 5e session de la Commission mixte algéro-éthiopienne se sont tenus, dimanche soir à Addis-Abeba, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf et de son homologue éthiopien, M. Gedion Timothewos. Lors de cette session, M. Attaf était accompagné d'une délégation de haut niveau, composée de hauts responsables représentant pas moins de dix (10) secteurs ministériels et d'instances nationales. La tenue de la commission mixte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec le Premier ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed, lors de leur rencontre en février dernier à Addis-Abeba (Éthiopie), relatives

notamment à la nécessité de renforcer le partenariat stratégique et de l'élargir aux domaines économiques. Selon des observateurs, les parties algérienne et éthiopienne ont réussi, dans une large mesure, à atteindre les objectifs escomptés des travaux de la commission mixte, tant en ce qui a trait au renforcement de la coordination politique, qu'au développement et à la diversification de la coopération bilatérale, ainsi qu'à l'enrichissement de l'arsenal de textes juridiques régissant les relations entre les deux pays. Au plan politique, le communiqué commun adopté par les deux parties a relevé une convergence de vues et de positions sur les différentes questions d'intérêt commun, au niveau régional, continental et international, dans le cadre de leur attachement indéfectible aux principes de l'Acte constitutif de l'Union afri-

caine et aux objectifs de la Charte des Nations unies. Concernant la coopération bilatérale, les travaux de la commission mixte ont abouti à des résultats concrets et ambitieux, à savoir la définition de priorités claires sur lesquelles le partenariat algéro-éthiopien devra se focaliser lors de la prochaine étape, notamment dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, des industries agroalimentaires, de l'agriculture, de l'énergie, des mines et des start-up. Il est évident que ces priorités ont été établies conformément aux potentialités économiques dont regorgent les deux pays, ainsi qu'à leurs aspirations respectives inscrites dans leurs politiques de développement, en vue de jeter les bases solides d'un partenariat économique prometteur entre deux acteurs influents du continent africain. Afin d'accompagner cette dynamique, les

parties algérienne et éthiopienne ont veillé à enrichir le cadre juridique bilatéral à travers la signature de 13 textes juridiques à l'occasion de la tenue de la 5e session de la commission mixte. Ces textes concernent principalement les secteurs économiques, notamment l'industrie pharmaceutique, la promotion des investissements, l'agriculture, l'énergie, les mines et les start-up. La ressource humaine a également bénéficié d'un intérêt particulier à travers la signature de mémorandums d'entente et de programmes exécutifs dans les domaines de l'enseignement supérieur, du sport et de la culture, et ce partant de la conviction des deux parties que le renforcement de l'amitié et des échanges entre les peuples algérien et éthiopien demeure un pilier essentiel pour le développement du partenariat stratégique entre les deux pays.

## Début à Alger des travaux du Forum scientifique sur la migration

Les travaux du Forum scientifique sur la migration (techniques d'enquête et de surveillance dans la lutte contre le trafic de migrants et de la traite des êtres humains), organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ont débuté lundi au Centre international des conférences

Abdelatif-Rahal (CIC, Alger). Dans son allocution à l'ouverture des travaux de ce forum de trois jours, organisé en collaboration avec l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a af-

firmé que "le trafic de migrants est l'un des crimes les plus dangereux qui menacent les sociétés d'aujourd'hui", au vu des énormes profits qu'il génère, ce qui en fait "une activité clé des réseaux criminels qui exploitent la souffrance humaine pour obtenir des revenus financiers illégitimes". Partant de cette optique, ce forum constitue une "occasion

précieuse d'échange d'expertises et de connaissances" dans ce domaine, car il offre un espace de discussion sur des questions relatives au "renforcement des capacités, à l'identification des réseaux du crime organisé et au renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'informations pour lutter contre ces crimes", a précisé le ministre.

### Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec la vice-présidente de la Commission de l'UA

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, lundi à Addis-Abeba, des entretiens bilatéraux avec la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, à la veille de sa participation aux travaux de la 24e session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de "discuter des efforts continuentaux visant à développer la gouvernance administrative et financière au niveau de l'Union africaine et des démarches à même de permettre à l'organisation continentale de renforcer ses capacités à relever les défis croissants en matière politique, sécuritaire, économique et de développement", précise le communiqué.

M. BRAHIM MERAD :

### « L'Algérie a adopté une approche globale pour faire face au phénomène du trafic de migrants et la traite des personnes »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie avait adopté, au cours des dernières années, une approche globale et multidimensionnelle pour faire face au phénomène du trafic de migrants et de la traite des personnes, tout en adaptant ses mécanismes à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce fléau. "Convaincue de l'importance des enjeux liés à ce phénomène et conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a adopté, au cours des dernières années, une approche globale et intégrée aux dimensions juridique, sécuritaire, opérationnelle et humanitaire, mise en place en coordination avec toutes les parties prenantes", a indiqué M. Merad dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Forum scientifique sur la migration. "Les mécanismes de cette approche sont sans cesse renforcés, développés et adaptés à l'évolution des méthodes criminelles associées à ce phénomène", a ajouté le ministre. Il a, à cet égard, souligné le souci des pouvoirs publics de "mettre en place un cadre juridique actualisé et intégré, au diapason des normes internationales en matière de lutte contre ces crimes transfrontaliers, fondé sur des législations strictes permettant aux services de sécurité et aux instances judiciaires de contrecarrer efficacement les réseaux de trafic et de traite des personnes, dans le respect des droits et de la dignité des individus".

BAC et BEM 2025:

### La date des épreuves d'éducation physique et sportive pour les candidats libres connue

Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué, ce lundi, que l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les candidats libres (BEM et BAC) se déroulera du 7 mai au 19 mai prochains. « Le ministère de l'Éducation nationale informe tous les candidats libres aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat de l'enseignement secondaire, session 2025, y compris les candidats de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive se déroulera du mercredi 07 mai au lundi 19 mai 2025 », indique le communiqué. Selon le même communiqué « les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive doivent retirer leurs convocations sur le site de l'Office national des examens et concours (ONEC) en utilisant leur identifiant et mot de passe, et ce du mardi 15 avril au mardi 6 mai 2025 », et ce sur les sites « bem.onec.dz » et « bac.onec.dz ».

### Boughali reçoit le président du groupe d'amitié parlementaire Mauritanie-Algérie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, lundi à Alger, le président du groupe d'amitié parlementaire Mauritanie-Algérie, Mustapha Souheib. Lors de cette rencontre, la profondeur des relations historiques unissant les deux pays a été soulignée. Le président de l'APN a affirmé, à ce propos, que "les deux parties sont animées d'une forte volonté politique de renforcer la coopération bilatérale". Par ailleurs, M. Boughali a évoqué le soutien continu de l'Algérie aux causes justes, à leur tête la cause palestinienne, en réaffirmant son soutien indéfectible en faveur de cette cause. De son côté, M. Souheib s'est félicité de "la solidité et de la particularité des relations entre les deux pays", exprimant la volonté de son pays de "renforcer la coopération avec l'Algérie dans plusieurs domaines, dont l'agriculture et les télécommunications". Il a annoncé, dans ce contexte, la visite "prochaine" des membres du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Mauritanie dans son pays.

ED-DIWAN

Quotidien National  
d'Informations  
Édité par EURL Société Seghir  
de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice**  
**de la publication**  
FATIMA-ZOHRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger  
DIFFUSION: eldjazairdoc.com  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :  
[www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
Email :  
[contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
0660 74 95 86  
Service Publicité  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies  
envoyés ou remis  
à la rédaction ne peuvent  
être rendus ni faire  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article  
sauf accord  
de la direction  
du journal.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE:

# “L'Algérie aspire à devenir un leader économique à l'échelle continentale”

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche à Alger, que l'Algérie comptait accélérer son rythme de croissance économique au cours des prochaines années, en encourageant l'investissement national et les exportations hors hydrocarbures, et ce, pour faire de l'économie nationale "la deuxième, voire la première économie africaine" à court terme.**

Grâce à sa jeunesse et à ses opérateurs économiques dont nous sommes fiers, l'Algérie aspire à devenir, d'ici deux à deux ans et demi, la deuxième ou la première économie du continent africain et réaliser, ainsi, les aspirations de nos citoyens, par fidélité à ceux qui se sont sacrifiés pour cette patrie", a précisé le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques. Il a, en outre, indiqué que l'économie algérienne, qui a enregistré une croissance de 4,1% en 2023, devrait atteindre un taux de croissance de 3,9 ou 4 % au titre de 2024, grâce à la poursuite de la dynamique économique et en matière d'investissement dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie, qui représente près de 50 % des nouveaux investissements enregistrés. Soulignant l'importance de la mise à disposition du foncier pour les porteurs de projets, le président de la République a relevé "l'impératif" de créer une zone d'activités dans chaque commune. "Créez vos propres banques pour renforcer votre présence dans l'administration. D'importantes sommes d'argent sont thésaurisées, investissez-les dans la création de banques privées", a-t-il lancé aux opérateurs économiques. Certains pays critiquent l'Algérie "alors qu'ils sont loin des chiffres que nous réalisons au niveau du bassin méditerranéen", a dit le président de la République. Se félicitant du développement remarquable de l'industrie du ciment en Algérie, avec une production estimée à 41 millions de tonnes/an, le président de la République a insisté sur "la réorganisation de l'exportation" dans ce secteur.



## La fin des activités d'ALGEX, une usine de production de concentré de fer à Béchar et un port dédié à l'exportation du ciment

Dans ce cadre, le président de la République a réaffirmé la détermination des pouvoirs publics à lever les obstacles rencontrés par les exportateurs en général, expliquant que l'Agence nationale de la promotion du commerce extérieur (ALGEX) n'interviendra plus dans les activités d'exportation, parallèlement à la création de deux instances : l'une dédiée à l'exportation et l'autre chargée d'encadrer l'importation. Evoquant la politique mise en œuvre pour développer l'activité économique et les efforts visant à promouvoir les exportations, le président de la République a indiqué que "l'objectif est d'atteindre, cette année, 10 milliards USD d'exportations hors hydrocarbures". S'engageant à "créer un nouveau climat industriel avec l'émer-

gence d'une nouvelle génération d'hommes d'affaires qui nous font oublier le douloureux passé de corruption et de détournements", le président de la République a affirmé que "nous devons aujourd'hui compter sur les jeunes algériens et leurs start-up, car leurs mains sont propres et ils sont en train d'accomplir des réalisations qui inspirent la fierté". A ce propos, le président de la République a mis en avant la contribution des start-up à l'économie nationale et le rôle des jeunes porteurs de projets innovants, soulignant que ces entreprises "constituent un investissement économique à part entière". Concernant les projets d'infrastructures en cours de réalisation à travers le pays, le président de la République a assuré qu'"à la fin de l'année en cours, la voie ferrée atteindra la wilaya de Béchar pour le transport de minerais de fer et d'acier". Et d'ajouter qu'"une usine de production

de concentré de minerais de fer et d'acier ouvrira à Béchar d'ici deux semaines". Dans le même sillage, il a fait savoir qu'une réflexion était en cours pour lancer un projet de réalisation d'un port dédié à l'exportation de ciment, prévenant que des comptes seront demandés à quiconque importera des produits similaires à des produits déjà fabriqués en Algérie et stockés dans des entrepôts. Evoquant les progrès enregistrés récemment dans le secteur du tourisme, le président de la République a rappelé les différentes mesures prises pour encourager l'investissement et promouvoir la destination Algérie, notamment à travers "des facilités d'obtention de visas pour les étrangers". Ce secteur demeure ouvert à ceux qui souhaitent y investir, a dit le président de la République, appelant les opérateurs présents à "faire preuve de patriotisme pour promouvoir notre économie".

SID ALI ZERROUKI :

## « La 5G sera lancée au deuxième semestre 2025 »

« Si tout se passe bien, le lancement de la 5G sera pour le deuxième semestre 2025 », a assuré ce lundi le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, affirmant que « l'Algérie n'est pas en retard par rapport au déploiement mondial de cette technologie ». Et de souligner, lors de son passage à l'émission l'Invité du jour de la chaîne 3 de la Radio algérienne que « beaucoup de pays n'ont pas eu le retour d'investissement de cette technologie depuis son lancement il y a sept ans. Les opérateurs ont effectué déjà des tests, il y a quelques années déjà, avec leurs équipements qui ont été déployés dans la 4G, à lancer rapidement. Car les cas d'usage n'étaient pas variés. Maintenant avec l'avènement de l'intelligence artificielle, on profite pleinement de la 5G et on dépense

moins pour profiter mieux ». Il faut savoir, explique le ministre, que « la 5G a besoin de tout un environnement : une batterie de textes réglementaires, de bandes de fréquences, une expérience d'utilisateurs inédite », poursuivant que « la 5G répond à une problématique de latence, moindre que la 4G ». Et de rappeler que « cette technologie n'est pas pour le streaming, YouTube ou les autres plateformes ». « En fait elle est conçue pour +machine to machine+, répondant au besoin de l'industrie moderne 4.0, la chirurgie ou l'éducation, entre autres domaines qui nécessitent un débit avec des latences moins importantes », précise-t-il. Pour cela, « nous sommes entrain d'approfondir les études techniques et en concertations avec les différents services afin d'avoir une meilleure expérience-utilisateur et le

profit économique escompté à la fois pour l'Etat, les opérateurs économiques et les utilisateurs », ajoute le ministre.

### En 2027, l'Algérie sera à 100% « fibrée »

« L'Etat a mis le paquet pas uniquement pour la réalisation de cette infrastructure importante, mais aussi et surtout à rendre accessible l'internet de façon équitable à tous les Algériens là où ils se trouvent mêmes dans des régions les plus reculées sur le territoire national », rappelle M. Zerrouki. « Le projet est en cours d'achèvement », affirme encore M Zerrouki indiquant que la fibre est arrivée dans des villages très isolés à Adrar et à Tamansrasset », tout en indiquant que cette technologie n'est pas aussi déployée en Afrique ou en Europe qu'en AL-

gérie. L'invité de la radio promet que l'Algérie sera à 100% « fibrée. » « Dans deux ans (c'est-à-dire en 2027), nous sommes obligés d'éteindre le cuivre, allusion faite à la consommation adopte cette fibre optique », fait-il savoir. Entre autres inconvénients qui retarde, quelque peu, le déploiement de la fibre optique, le ministre des P&T cite l'absence des habitants à domicile pour permettre aux équipes d'installation d'accomplir leur travail. Le premier responsable de la Poste et des télécommunications révèle que son département a déployé jusque-là 265 milles kilomètres de fibres optiques, en plus des réseaux déployés par Sonatrach et la SNTF. Et d'ajouter qu'Annaba et Constantine sont entièrement fibrées, tandis qu'Alger est à 92%.

METEO:

## Pluies orageuses sur des wilayas de l'Est

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle, avec des rafales de vents, affecteront jusqu'à lundi soir plusieurs wilayas de

l'est du pays, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météo spécial (BMS). De niveau de vigilance "Orange", ce BMS concernera les wilayas de Jijel, Skikda, An-

naba, El Tarf, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Batna, Oum El Bouaghi, Souk Ahras, Biskra, Khenchela, Tébessa, le Nord d'El Oued, Ouled Djellal et El M'Ghair, précise la même

source. Les quantités de pluies oscilleront entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, et ce jusqu'à lundi à 21h, souligne le BMS.

## ENERGIE: Le projet TaqatHy+ officiellement lancé

Dans un communiqué publié ce lundi le lancement officiel du projet TaqatHy+ en présence de cadres du ministère de l'Énergie, une délégation de l'Union Européenne, de l'Ambassade d'Allemagne, du ministère des Affaires étrangères en plus des acteurs du secteur de l'énergie. « Cette journée marque une avancée majeure dans la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Europe. La cérémonie officielle de lancement de la phase financée conjointement du projet TaqatHy+ s'est tenue ce lundi matin au siège du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies Renouvelables. Cet événement de haut niveau a réuni un certain nombre de hauts représentants du ministère, de la délégation de l'Union européenne, de l'ambassade d'Allemagne, du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, ainsi que des acteurs clés du secteur de l'énergie » rapporte le communiqué. Le ministère précise que la signature de cet accord traduit l'engagement de l'Algérie pour soutenir le processus de transition énergétique : « A cette occasion, le contrat de mise en œuvre du projet a été signé, matérialisant un engagement renouvelé à accompagner la transition énergétique de l'Algérie. Le montant total de cette nouvelle phase s'élève à 28 millions d'euros, financés par l'Union européenne depuis février 2025, dont une contribution financière de 13 millions d'euros de l'Allemagne. Le projet « TaqatHy+ » est mis en œuvre sous la tutelle du Ministère de l'Énergie. Il est mis en œuvre par la Coopération allemande GIZ Algérie. Il vise à accélérer le déploiement des énergies renouvelables, à développer l'hydrogène vert et à favoriser l'intégration de solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique » ajoute la même source.

## Air Algérie ajoute de nouveaux vols vers Istanbul



La compagnie aérienne nationale Air Algérie renforce ses dessertes vers Istanbul, en Turquie. Elle a annoncé, ce dimanche 13 avril, l'ajout de trois vols supplémentaires sur cette destination. « Cap sur Istanbul, entre Orient et Occident. Découvrez nos 3 nouvelles fréquences au départ d'Alger, pensées pour vous offrir un séjour sur mesure, entre escapades culturelles et instants gourmands. Réservez dès maintenant au tarif Spring escape », peut-on lire dans le communiqué publié par Air Algérie. Ces nouveaux vols seront assurés chaque lundi, mercredi et vendredi, en plus du vol quotidien déjà existant entre Alger et Istanbul. Cette annonce intervient dans le cadre de l'offre promotionnelle « Spring escape », lancée mercredi 9 avril. Elle permet aux voyageurs de réserver des billets à prix réduits entre le 9 et le 23 avril 2025, pour des départs prévus entre le 14 avril et le 14 juin 2025. Istanbul figure parmi les destinations concernées par cette promotion. D'autres villes sont également incluses, comme Vienne, Francfort, Lisbonne, Montréal, Doha, ainsi que plusieurs villes françaises, notamment Marseille, Lyon, Paris et Toulouse, où vit une partie de la communauté algérienne.

# PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE: “L'Algérie déterminée à rejoindre le rang des pays émergents d'ici 2027”

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, dimanche, que l'Algérie était déterminée à rejoindre le rang des pays émergents avec pour objectif d'atteindre un Produit intérieur brut (PIB) de 400 milliards USD d'ici fin 2027.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques, le président de la République a déclaré : "nous entamons le second mandat avec l'espoir de parvenir ensemble à rejoindre le rang des pays émergents", appelant à la mobilisation de tous pour "atteindre un PIB de 400 milliards USD d'ici fin 2027". Après avoir rappelé que "le premier mandat s'est achevé avec tous ses espoirs et ses douleurs en raison du Covid", le président de la République a affirmé que "nous devons aujourd'hui compter sur les jeunes algériens et leurs start-up, car leurs mains sont propres et ils sont en train d'accomplir des réalisations qui inspirent la fierté". Evoquant la dynamique d'investissement que connaît le pays ces dernières années, le président de la République a fait savoir que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) avait enregistré, à ce jour, 13.700 projets d'investissement couvrant divers domaines et secteurs économiques d'une valeur atteignant 6.000 milliards DA. Après avoir salué leurs efforts, le président de la République a appelé les opérateurs algériens à "donner un fort élan" au secteur économique. Revenant sur les réformes engagées par l'Etat pour améliorer le climat des affaires, simplifier l'acte d'investissement et mettre à disposition le foncier, notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, le président de la République a souligné que "l'Etat ne spéculé pas sur les opérations de vente de terrains destinés à l'investissement, mais contribue à faciliter l'accès au foncier afin de favoriser la concrétisation des projets". Il a, à cet égard, insisté sur l'impératif de libérer l'initiative en



matière d'investissement, notamment dans le domaine de l'industrie, où l'Algérie a enregistré un bond qualitatif, estimant que "pour qu'il y est développement, la part de l'industrie dans le PIB doit être portée à 13-14 %". "Nous devons sortir l'Agence algérienne de promotion de l'investissement d'une terrible contradiction : des dizaines de milliers de projets enregistrés en l'absence de foncier pour leur réalisation", a-t-il insisté. Evoquant les pas franchis par l'Algérie dans le secteur agricole, avec le renforcement de sa sécurité alimentaire, notamment dans les cultures stratégiques, le président de la République a mis l'accent sur l'importance de la régulation des prix de produits comme la pomme de terre. "Un président de la République ne devrait

pas avoir à parler du prix de la pomme de terre", a dit le président de la République, insistant sur la nécessité de "réguler les prix de ce produit". Il a en outre rappelé que "l'Algérie a atteint l'autosuffisance en blé dur à hauteur de 81%". Elle a également été en mesure d'économiser 1,2 milliard USD durant l'année en cours grâce à la réduction de l'importation de cette denrée vitale, a-t-il ajouté, se félicitant de la dynamique enregistrée en matière d'investissement et de production dans plusieurs filières agricoles, ayant contribué à la réduction de la facture des importations de l'Algérie. "Avant le Hirak béni, l'Algérie importait pour 60 milliards USD. Aujourd'hui, nous avons réduit de manière structurelle et définitive la

facture des importations à 40 milliards USD et nous œuvrons à la réduire davantage", a fait savoir le président de la République. "Ce qui entrave le pays c'est la spéculation et le contournement de la loi", a-t-il soutenu, estimant que celui qui prétend craindre la prison et tergiverse dans l'accomplissement de ses missions "réfléchit comme les corrompus et les saboteurs". Evoquant le partenariat algéro-européen, le président de la République a indiqué que "les pays européens, qui sont des partenaires de l'Algérie, ont accepté l'idée de la révision de l'accord d'association, nous ne leur demanderons pas l'impossible". Et d'ajouter à l'adresse des opérateurs présents : "vous faites partie intégrante de cette révision".

## INDUSTRIE AUTOMOBILE : Des groupes internationaux veulent s'implanter en Algérie

Le conseiller du ministre de l'Industrie a indiqué que l'Algérie a amorcé une nouvelle phase dans le développement de son industrie automobile, reposant sur une stratégie nationale claire, des partenariats structurants et des objectifs d'intégration ambitieux. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, il a souligné que la politique industrielle actuelle s'inscrit dans la vision du président de la République qui prône une industrialisation réelle et souveraine. «Ce qui fait la différence aujourd'hui, c'est la stabilité de la décision politique. Cette stabilité rassure les investisseurs et permet d'avancer dans la structuration d'un secteur industriel durable», a affirmé, d'emblée, Bilal Lemita. Abordant l'état actuel de l'industrie automobile, il a rappelé que le ministère a déjà recensé plus de 120 usines de fabrication de pièces de rechange, réparties sur le territoire national. «Nous avons lancé une stratégie nationale des pièces de rechange, accompagnée d'un référentiel technique, des laboratoires de contrôle et un système d'homologation qui permettra de garantir la qualité des produits algériens. L'objectif est aussi de lutter contre les importations de pièces contrefaites et d'assainir le marché local». Il a expliqué que le ministère est en train de cartographier les capacités industrielles nationales, afin d'orienter les investisseurs vers les segments les plus porteurs. Lors d'une rencontre tenue le 18 mars, treize grands groupes automobiles internationaux ont signé des protocoles d'accord avec le ministère de l'Industrie. «Ce ne sont pas de simples annonces. Ces accords prévoient des transferts de technologie, l'intégration de la production locale et la montée en compétence de nos industriels», a insisté le conseiller. Certains projets sont déjà en phase active. «Une entreprise italienne spécialisée dans les pièces plastiques et caoutchouc a signé avec des opérateurs algériens, pour développer des unités de production locales. C'est ce type de synergie que nous voulons encourager». Il a également confirmé l'intérêt manifeste de Hyundai pour le marché algérien. «Le groupe Hyundai a signé un protocole de coopération avec le ministère de l'Industrie, incluant un accompagnement des sous-traitants et fabricants de pièces, dès la première phase du projet.» Selon Lemita, l'objectif n'est pas de produire une voiture 100 % algérienne dans l'immédiat, mais de s'inscrire progressivement dans la chaîne de valeur automobile mondiale.

## PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE: Renforcer le guichet unique pour accompagner, encadrer et orienter les projets d'investissement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, dimanche à Alger, que le guichet unique sera renforcé pour accompagner, encadrer et orienter les projets d'investissement et garantir ainsi une répartition équitable du développement à travers le pays. "Le guichet unique est la solution radicale au problème du foncier destiné à l'investissement, qui ne relève pas de la responsabilité de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)", a précisé le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre nationale avec les opérateurs économiques. Et d'ajouter que ce guichet, qui comptera des représentants de différents secteurs ministériels et des banques, "jouissant de toutes les prérogatives", est "la solution radicale" à toutes les problématiques rencontrées par les porteurs de projets. Relevant que l'AAPI "assume des charges au-dessus de ses capacités", le président de la République a fait savoir que le travail sur ce projet a débuté il y a trois ans. Après avoir indiqué qu'un décret présidentiel encadrera le travail du guichet unique, le président de la République a souligné qu'il était déterminé à en finir avec toutes les formes de bureaucratie et à "lancer des systèmes de veille à tous les niveaux pour soutenir la production nationale qui concurrence désormais les produits d'importation" en termes de qualité.

## ENTREPRENEURIAT :

# Les diplômés des centres de formation professionnelle pourront prochainement créer des micro-entreprises grâce au dispositif NESDA

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) compte faire bénéficier les diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels de son dispositif d'accompagnement des porteurs de projets dans la création et le développement de leurs micro-entreprises, a indiqué un responsable de l'agence. Le directeur du développement des programmes à l'agence, M. Farid Madouch, a précisé à la Radio nationale que l'agence prépare actuellement le lancement d'offres spéciales destinées aux porteurs de projets parmi les diplômés des centres de formation professionnelle, dans différents domaines, à l'instar de l'agriculture, la construction et la maintenance. Ces offres permettront aux porteurs de projets de créer leurs propres micro-entreprises à travers le dispositif NESDA, en fonction du coût d'investissement et du niveau de la formation reçue par le porteur du projet, selon le même responsable. Le champ est désormais ouvert aux diplômés des centres de formation et d'enseignement professionnels pour bénéficier du dispositif de l'agence, après avoir été limité auparavant aux diplômés universitaires et aux titulaires de diplômes de technicien su-



périeur. Le dispositif NESDA (ex-ANSEJ) a récemment fait l'objet d'une révision approfondie, l'agence œuvrant actuellement au développement d'un écosystème entrepreneurial encourageant la création et le développement de micro-entreprises, notamment en renforçant leurs capacités de gestion des risques par la révision des modèles de gestion et le développement d'outils d'évaluation de projets, à l'instar de "la carte de notation" et du plan d'action numérique. Dans ce cadre, NESDA propose un nouveau modèle de partenariat avec les banques, visant à accroître l'efficacité d'accompagnement des projets, à travers la complémentarité entre les services de formation, de garantie, de financement et de suivi, contribuant ainsi à la réduction du taux d'échec

des micro-entreprises et à la réalisation de taux de réussite plus élevés, précise le même responsable. La nouvelle vision de NESDA se reflète également dans le renforcement de l'étude de faisabilité économique des projets, en assurant une garantie par le biais des compagnies d'assurance, notamment dans le cadre de la formule de financement tripartite qui propose une contribution des banques à hauteur de 70%, de l'Agence à 25% et du porteur du projet à 5%. Pour ce qui du soutien fourni aux micro-entreprises pour accéder aux marchés publics, l'intervenant a fait état de la signature de plusieurs conventions avec les secteurs public et privé dans le cadre du programme de sous-traitance, en œuvrant à la numérisation des activités

de communication de ces entreprises en vue de leur permettre d'accéder aux marchés publics, en tant que groupe de micro-entreprises. Il a affirmé, à ce propos, que l'Agence s'employait à activer les textes législatifs exigeant l'attribution de 20% des marchés publics aux micro-entreprises. NESDA ouvre également ses portes aux titulaires de registres de commerce, et de cartes d'artisan et d'agriculteur, souhaitant diversifier ou élargir le champ de leurs activités en tirant profit des avantages offerts par ce dispositif, ajoute le directeur de développement des programmes de l'Agence. Depuis l'entrée en service des Centres de développement de l'entrepreneuriat, NESDA a accueilli plus de 1500 porteurs de projets, et formé plus de 12.000 diplômés universitaires au niveau de ses 117 centres de développement de l'entrepreneuriat implantés dans les universités et les écoles supérieures, selon M. Madouch, qui s'est félicité du lancement du programme "Impact 70", à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, un programme qui vise, a-t-il dit, à créer des emplois à valeur ajoutée.

BECHAR :

# Les efforts de l'Algérie en matière d'exploitation et gestion des ressources hydriques salués

**Les participants à la conférence internationale sur l'eau et les changements environnementaux ont salué, dimanche à Bechar, les efforts de l'Algérie en matière d'exploitation et de gestion des ressources hydriques depuis l'indépendance, sur les plans infrastructurel, réglementaire, juridique et financier, permettant une maîtrise de cette ressource malgré quelques lacunes.**

Cette performance en matière de gestion de la ressource en eau a permis la satisfaction des besoins en eau potable des populations et des secteurs agricole et industriel, ont souligné les participants en plaidant pour la conjugaison des efforts visant le renforcement de cette performance et le développement des solutions innovantes pour sa préservation. Le développement d'usines et de techniques de dessalement d'eau de mer ainsi que les projets d'envergure de transfert de l'eau à l'instar de ceux des champs de captage des eaux albiennes de Boussir et Guetrani dans la wilaya de Bechar, sont l'"illustration concrète" de l'engagement des pouvoirs publics à prendre en charge les enjeux liés à l'eau, une ressource indispensable pour garantir la stabilité, la sécurité et le développement socio-économique du pays, a indiqué le Pr. Touhami Merzougui, expert en eau et enseignant-chercheur à l'université Tahri Mohamed de Bechar (UTMB). Le renforcement des capacités nationales à travers la recherche scientifique et la formation, la sensibilisation et la lutte contre le gaspillage de l'eau, et surtout la gestion et la préservation de la ressource hydrique, représente un "défi majeur" pour les acteurs de l'eau, dans un contexte marqué par la sécheresse, la surexploitation et la détérioration de la qualité des ressources en eau, a souligné, de son côté, la directrice générale de l'Agence nationale de gestion intégrée de l'eau (AGIRE), Mme Lehtihet Lamima. Ce qui impose, explique-t-elle, une planification cohérente qui prend en compte les exigences de développement de tous les secteurs, et une gestion intégrée et du-



table des ressources en eau, tout en capitalisant le savoir-faire et l'expérience cumulée dans la gestion de l'eau et la réalisation des ouvrages hydrauliques. La sécurité hydrique qui constitue l'une des préoccupations des hautes autorités du pays et qui s'est traduite par la réalisation de mégaprojets de dessalement d'eau de mer et des transferts de l'eau dans plusieurs wilayas du pays, est une "réponse concrète" aux préoccupations des habitants et des secteurs d'activités, notamment ceux de l'agriculture et de l'industrie, a soutenu, pour sa part, Abdessamed Derdour, enseignant au centre universitaire de Naâma. L'Algérie dispose, sur le plan scientifique, de compétences pour trouver les solutions adéquates à la problématique de la disponibilité et de la gestion des ressources en eau, et sa démarche en matière de politique de gestion et d'exploitation de l'eau pour son développement est "adéquate", selon l'enseignante et cher-

cheure à l'université de Tunis-Manar, Fadwa Hamzaoui Aziz. Les travaux de la conférence internationale sur l'eau et les changements climatiques, qui se sont poursuivis dimanche, ont été marqués par la présentation de plusieurs conférences liées à la situation hydrique dans la Saoura, aux expériences de dessalement de l'eau de mer à travers plusieurs pays arabes dont l'Algérie, ainsi qu'à des thèmes divers en rapport avec la gestion et la préservation de l'eau. Initiée par l'UTMB, cette conférence internationale, dont les travaux prendront fin demain lundi par une visite des participants au barrage de Djorf-Ettorba (Bechar) et à la commune d'Igli (Béni-Abbès) pour leur permettre de constater de visu les efforts déployés par le pays en matière de stockage des eaux superficielles et d'alimentation en eau potable des populations, sera sanctionnée par des recommandations, a fait savoir le président de la conférence, Pr. Abdelhak Maâzouzi.

MASCARA :

## Déstockage de plus de 1.700 qx de pommes de terre



La direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara a entamé le déstockage et la distribution de 1.727 quintaux (qx) de pommes de terre, en vue de leur commercialisation. Cette quantité, prélevée à partir d'une unité frigorifique de stockage

de produits agricoles située dans la commune de Sidi Kada, relevant de l'Entreprise algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), est en cours de commercialisation dans les marchés de gros de fruits et légumes de l'ouest du pays, au prix de

65 DA le kilogramme.

**Les marchés de gros des wilayas voisines alimentés**

« L'opération s'inscrit dans le cadre du programme national du Système de régulation des produits de large consommation « Syrpalac », mis en place par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à assurer la disponibilité de la pomme de terre sur les marchés nationaux, ainsi qu'à réguler ses prix », a fait savoir la DSA qui prévoit également d'entamer, dans les prochains jours, le déstockage d'une quantité restante de plus de 5.400 qx de pommes de terre, entreposés dans deux autres unités frigorifiques relevant de la même entreprise publique. Ces quantités seront écoulées dans les marchés de gros des wilayas voisines, notamment Oran, Sidi Bel Abbes et Relizane, a-t-on ajouté. Par ailleurs, la même source a fait savoir que la plantation de la pomme de terre de saison a débuté, récemment, sur une superficie globale estimée à 5.540 hectares, avec une récolte prévue durant le mois de juin prochain.

ADRAR :

## Ghrieb procède à la remise en service de la cimenterie de Timegtane

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, samedi à Adrar, à la remise en service de la cimenterie de Timegtane, dans la wilaya d'Adrar, relevant du groupe des ciments d'Algérie Gica. Des efforts louables ont été fournis par le groupe Gica et les entreprises publiques, dans des conditions "difficiles" et "complexes", pour le redémarrage intégral de cette unité industrielle, selon les standards requis, a affirmé le ministre lors de l'opération de redémarrage de cette structure, après l'inspection de certaines de ses installations. Après avoir pris connaissance du processus de production de sacs de ciment, M. Ghrieb a indiqué que "le redémarrage de cette structure, en un laps de temps ne dépassant pas un mois, reflète la forte volonté des hautes instances du pays de relever le défi et de relancer cette entité économique au service du développement local et national". "Cette cimenterie

constitue un acquis socioéconomique pour la région", a souligné le ministre, évoquant l'engagement des pouvoirs publics à réintégrer l'ensemble des cadres ayant travaillé dans cette installation. Il a également appelé à la nécessité de préserver cet acquis, avant de faire état de la mise en service, dans les prochains jours, de la seconde ligne de production. Selon les explications fournies, des préparatifs sont entrepris pour mettre en service, dans les prochains jours, la seconde ligne de production d'une capacité de 1,5 million de tonnes/an de ciment, après avoir démarré avec une seule ligne de production d'une capacité d'un (1) million de tonnes/an. Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre de l'Industrie a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'une station services, au niveau de l'intersection menant à la cimenterie qui, elle-même, jouxte la route Adrar-Aoulef.

ORAN :

## Fin de l'installation des équipements à la SDEM de Cap Blanc

Les travaux d'installation des nouveaux équipements techniques à la station de pompage d'eau de l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc (Oran) ont été achevés avec succès, dans la soirée de vendredi. La finalisation d'installation de ces équipements ont permis la reprise de l'approvisionnement en eau potable dans la partie ouest de la wilaya d'Oran, après trois jours de perturbations, indique un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement « SEOR ». Le service de la station de pompage a repris normalement et la SEOR a entamé la distribution progressive de l'eau dans les zones tou-



chées par la perturbation, à partir de vendredi soir, a-t-on fait savoir, ajoutant que les perturbations de l'approvisionnement en eau potable avait concerné les daïras de Boutlelis, Aïn El Turck et la localité d'Aïn El Beïda, ainsi que les quartiers ouest de la ville d'Oran.

TIPASA :

## Des formations au profit des agriculteurs

Des formations au profit des agriculteurs de Tipasa, un axe majeur du programme annuel de la chambre d'agriculture de la wilaya. La formation des agriculteurs dans diverses techniques relatives à plusieurs filières est l'un des axes majeurs du programme d'actions annuel tracé par la chambre d'agriculture de la wilaya de Tipasa. C'est ce qu'indique Farid Dahmani, secrétaire général de la chambre locale d'agriculture. « Il s'agit pour nous d'offrir des opportunités de formation à nos agriculteurs à travers l'organisation, tout au long de l'année, des sessions en coordination avec des organismes de formation spécialisée ainsi que d'autres partenaires », affirme Farid Dahmani. En plus de l'apiculture, l'élevage, la préparation de fromage et l'arboriculture, la chambre de Tipasa inclut entre autres dans son programme des formations en plasticulture et en aquaculture dans le milieu agricole. Dans cet ordre d'idées, des sessions de formation au profit des apiculteurs locaux sont organisées quasiment durant toute l'année. Le stage se déroule tous les jeudis à raison de 5 séances pour chaque session. Il faut dire que cette filière, répandue potentiellement jadis dans la partie est de la wilaya a progressivement mais aussi largement implantée

dans les zones ouest à travers arrière-pays de la wilaya. Résultat: la production du miel a fortement augmenté d'année en année.

**Plus de 50 Participants Attendus**

D'ailleurs, l'engouement constaté pour ce type de formation devant permettre une maîtrise des techniques apicoles dénote l'attractivité de la filière. « L'année précédente nous avons signé une convention-cadre avec institut technologique en polyculture de Médéa afin que son corps d'enseignement et expert assurent des formations à notre niveau », souligne le secrétaire général de la chambre d'agriculture de Tipasa. Grâce à cette coopération, trois sessions de formation ont été organisées en 2024. « Il agit de sessions de deux jours chacune dans les techniques se rapportant à l'élevage bovin et ovin ainsi que la maîtrise de la taille des arbres. Chaque session comportait entre 20 et 30 participants », détaille, à ce propos, le même responsable. Et d'ajouter: « Depuis le début de cette année, nous avons organisé trois sessions de formation. La première concerne les grands ruminants, en particulier pour l'engraissement des bovins et la production de lait de vache. À celles-ci s'ajoute une autre concernant les ovins et l'arboriculture, notamment la taille ».

# Le Salon Maghreb Pharma du 22 au 24 avril à Alger

La 11e édition du Salon international de la technologie pharmaceutique en Afrique du Nord « Maghreb Pharma » se tiendra du 22 au 24 avril au Palais des expositions à Alger, avec la participation de plus de 300 exposants.

Cette édition devrait réunir plus de 4.500 visiteurs professionnels d'Algérie et d'autres pays africains dont la Tunisie, la Libye et la Mauritanie, pour « découvrir les dernières avancées du secteur et nouer de nouveaux partenariats d'affaires », selon les organisateurs du Salon.

## Mettre en lumière les solutions technologiques les plus innovantes

Le Salon a pour objectif de mettre en lumière les solutions technologiques les plus innovantes pour relever les défis actuels du secteur. Ainsi, les visiteurs auront accès à une offre couvrant les équipements de fabrication pharmaceutique (lignes de production, conditionnement, emballage), les intrants et matières premières, les équipements de laboratoire, de contrôle et d'analyse, les technolo-



gies de purification et de traitement de l'air ainsi que les solutions de digitalisation, d'automatisation et d'intelligence artificielle appliquées au secteur pharmaceutique. Le programme de l'évènement comprend également plus de 30 conférences, animées par des experts et chercheurs internationaux, qui porteront sur plusieurs thématiques liées notamment aux aspects techniques et réglementaires relatifs à la fabrication locale, aux stratégies de production et autosuffisance pharmaceutique, à la mise à jour sur la recherche et au développement et l'industrie pharmaceutique 4.0! . En parallèle de ces conférences, un espace, baptisé « Exhibitor Stage » sera consacré aux exposants pour partager leurs solutions techniques, innovations, produits et avancées technologiques.

## 2,6 milliards DA pour la wilaya d'Oran pour lutter contre le cancer



Une enveloppe budgétaire de 2,6 milliards de dinars a été allouée à la wilaya d'Oran dans le cadre du Plan national de lutte contre le cancer. Le directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, a précisé que l'immunothérapie, utilisée depuis trois ans à Oran pour près d'une

centaine de cas, sera renforcée au niveau de l'établissement hospitalier universitaire 1er Novembre 1954, du Centre hospitalo-universitaire Dr Benzerdjeb d'Oran, de l'hôpital d'El Mohgoun (Arzew), ainsi que du Centre de lutte contre le cancer de Misserghine.

### Acquisition d'un robot chirurgical

Le même responsable a souligné que « l'immunothérapie constitue un grand progrès dans la prise en charge des différents types de cancers », ajoutant que « son utilisation dans les établissements de santé reflète

les efforts de l'Etat pour garantir l'accès aux innovations thérapeutiques et améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer ». L'immunothérapie consiste à stimuler ou à moduler le système immunitaire du patient afin qu'il puisse mieux reconnaître les cellules cancéreuses et les détruire plus efficacement, explique les spécialistes. Contrairement aux traitements traditionnels comme la chimiothérapie, qui cible directement les cellules cancéreuses, l'immunothérapie renforce les défenses naturelles de l'organisme. Cette enveloppe budgétaire sera également destinée à l'acquisition d'un robot chirurgical pour l'établissement hospitalier universitaire » 1er Novembre 1954 » d'Oran, selon Boutouaf, qui a ajouté que le cahier des charges du projet a été élaboré et transmis au ministère de tutelle pour approbation. Il a précisé que « le robot chirurgical est un dispositif médical assisté par ordinateur, qui aide les chirurgiens à réaliser des opérations avec plus de précision, de souplesse et de contrôle que la chirurgie traditionnelle », ajoutant qu'il sera utilisé pour plusieurs types d'interventions, notamment celles liées aux tumeurs cancéreuses.

## BRONCHIOLITES: « Mieux comprendre » cette pathologie afin de « mieux agir »

Une journée de sensibilisation et de formation sur les bronchiolites a été organisée, hier lundi à Alger, par l'Institut national de Santé publique (INSP), durant laquelle l'accent a été mis sur l'importance de « mieux comprendre » cette pathologie afin de « mieux agir ». « Chaque saison automnohivernale, on enregistre une hausse du nombre de cas de bronchiolite qui affecte notamment les nourrissons et les enfants de moins de 2 ans », a déclaré, lors de cette rencontre, le directeur général de l'INSP, Abderrazak Bouamra, expliquant l'intérêt de cette journée destinée aux médecins généralistes qui sont en première ligne du contact avec les malades ». Il a précisé que les bronchiolites sont à l'origine de 30 à 40% des consultations pédiatriques, dont 3 à 5% de formes sévères pouvant entraîner le décès de l'enfant, avant de faire remarquer que cette affection virale est due au virus respiratoire syncytial (VRS), qui se transmet par

contagion. Aussi, le praticien « doit être en mesure de qualifier les risques et de dispenser l'éducation thérapeutique aux parents, s'agissant des gestes de prévention à respecter », a-t-il ajouté, faisant savoir qu'un guide national préconisant les recommandations à suivre en matière de prévention et de traitement des bronchiolites est mis à la disposition des médecins. Bouamra a précisé que cette affection « ne nécessite pas la prescription d'antibiotiques mais d'autres traitements tels que les corticoïdes, l'oxygénothérapie, etc. », avant de souligner « l'intérêt avéré de l'allaitement maternel prolongé » dans la réduction des risques de contracter cette maladie. Pour permettre un large suivi du déroulement de cette journée de formation, animée par des pédiatres de divers établissements hospitaliers, des médecins généralistes de nombreuses wilayas y ont été associés par visioconférence.

## Le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur visite l'USTHB

Le ministre tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mondher Belaid a visité, dimanche, l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), dans le cadre de sa visite en Algérie. Accompagné du secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Bentellis, le ministre tunisien a sillonné les structures de cette Université, notamment l'amphithéâtre doté d'une capacité d'accueil de 2.000 places et équipé de matériel technique de pointe. Le ministre tunisien s'est enquis de la plateforme technique des ana-



lyses physiques et chimiques, reposant sur la qualité et la haute précision en matière de recherche, avant de se rendre à la Faculté de Génie civil où il a pris connaissance des laboratoires de traitement des eaux. A cette occasion, la délégation a visité la station de traitement et d'épuration des eaux usées de l'Université qui dessert la commune de Bab Ezzouar et au sein de laquelle sont encadrés les stages des étudiants dans ce domaine.

## Taux d'amputation élevé à cause de la consultation tardive

Le taux de complication et d'amputation chez les malades atteints du pied diabétique demeure élevé à cause de la consultation tardive. Le Pr Samir Merad, chef d'unité d'endocrinologie au niveau du service diabétologie-endocrinologie du CHU d'Oran, a fait savoir que la clinique Laribère, qui relève du CHUO, a pris en charge pas moins de 1.000 cas de pieds diabétiques depuis début 2024, avec un taux « assez élevé d'amputations ».

### « Jusqu'à 40% des cas évoluent vers l'amputation »

« Jusqu'à 40% des cas évoluent vers l'amputation à cause de la consultation tardive en majorité », a-t-il déploré, sou-

lignant qu'il y a plusieurs degrés d'amputation, allant d'une partie de l'orteil à l'intégralité du pied. Le pied diabétique demeure un « gros problème » à Oran. Il n'y a que le service de médecine interne du CHU d'Oran et la clinique Laribère qui le prennent en charge, selon le spécialiste. Pour sa part, Dr Belmahi Naima, de la Maison du diabétique de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Front de mer à Oran, a souligné que la sensibilisation sur les complications liées au diabète constitue une priorité parmi les missions de cette maison. « A la Maison du diabétique, nous essayons d'inculquer une éducation thérapeutique et une hy-

giène de vie aux diabétiques, pour équilibrer leur glycémie via une alimentation saine et une activité physique, et leur apprendre comment prévenir les complications », a-t-elle souligné.

### Consulter un spécialiste pour la moindre plaie ou infection

S'agissant du pied diabétique, la spécialiste a noté que la prévention et la prise en charge à temps peuvent éviter la majorité des amputations. « Il s'agit d'adopter des gestes d'hygiène des pieds et des ongles et consulter un spécialiste pour la moindre plaie ou infection, pour éviter les complications », a-t-elle expliqué. La cheffe

de service activités sanitaires et produits pharmaceutiques à la direction locale de la Santé, Hayet Lagha, a fait savoir, de son côté, que les EPSP de la wilaya d'Oran ont pris en charge plus de 66.700 diabétiques au cours du premier semestre 2024, dont 2.700 nouveaux cas. « Tous ces malades sont susceptibles de faire des complications. La sensibilisation sur l'importance de la prévention, que ce soit par rapport au pied diabétique ou pour les autres complications (des reins, des yeux, des vaisseaux, etc.), demeure une priorité pour préserver la santé et la vie des malades », a-t-elle déclaré.

# APN: Le directeur de l'ONPO passe en revue les derniers préparatifs du hadj 1446h/2025

Le directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra, Taher Braik a passé en revue, dimanche, devant la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN), les derniers préparatifs de la saison du hadj 1446h/2025 et le déroulement des opérations relatives à la Omra pour la saison actuelle.

A ce propos, M. Braik s'est félicité du grand intérêt que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au hadj, rappelant sa décision portant l'allocation du hadj à 1000 dollars avec un quota supplémentaire de 2000 livrets du hadj au profit des citoyens âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits au moins dix (10) fois voire plus au tirage au sort et n'ont pas eu la chance d'être sélectionnés. Il a également salué la décision du président de la République pour la prise en charge, par l'Etat, des frais additionnels du Hadj et le maintien du montant fixé lors de la saison dernière et estimé à 84 millions de centimes. Concernant la Omra, M. Braik a indiqué qu'une réunion s'est tenue, hier samedi, avec les syndicats représentants les agences de tourisme participant à cette saison pour le suivi de leurs préoccupations. Il a rappelé, dans ce contexte, l'octroi d'autorisations à 552 agences de tourisme et de voyages pour l'organisation de la Omra et 412 autorisa-



tions de sous-traitance au profit d'autres agences, via "le portail algérien de la Omra", soulignant que le nombre d'inscrits sur la base de données de ce portail a atteint pour cette saison "409.000 pèlerins".

## ENSEIGNEMENT SUPERIEUR: Conception d'une première puce électronique par des chercheurs algériens

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari a annoncé, samedi, la finalisation de la conception d'une première puce utilisée dans les cartes électroniques, réalisée par des chercheurs du Centre de développement des technologies avancées (CDTA). A l'issue de sa visite au CDTA à Alger, M. Baddari a précisé que "l'engagement relatif à la conception de puces électroniques a été concrétisé, les chercheurs étant par-

venus à concevoir une première puce d'une surface de 1 mm<sup>2</sup>, reposant sur une technologie de haute précision", rappelant l'inauguration, fin décembre dernier, de l'usine de conception de ces puces. S'agissant de l'opération de fabrication locale de ces puces électroniques, le ministre a fait savoir qu'il sera procédé à son lancement "au cours des deux prochaines années", notant que "la maîtrise de la conception de ces puces constitue en soi une valeur ajoutée pour l'économie nationale, d'autant plus qu'il existe une ressource humaine spécialisée dans ce domaine important". A cette occasion, le ministre a procédé à l'inauguration de la filiale du Centre "CDTA Expertise" et a inspecté la plateforme dédiée aux technologies de fabrication de précision. Il a également présidé la cérémonie de signature d'une convention entre le CDTA et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM). Cette conven-

tion vise à "sécuriser le réseau national du e-paiement", selon les explications fournies par le directeur du CDTA, Mohammed Traiche. Une deuxième convention a été signée entre le CDTA et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), visant à "mettre en place un cadre favorable à l'assistance technique et technologique dans le domaine de la fabrication des composants électroniques, notamment en ce qui concerne la fabrication de transistors".

tion vise à "sécuriser le réseau national du e-paiement", selon les explications fournies par le directeur du CDTA, Mohammed Traiche. Une deuxième convention a été signée entre le CDTA et l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), visant à "mettre en place un cadre favorable à l'assistance technique et technologique dans le domaine de la fabrication des composants électroniques, notamment en ce qui concerne la fabrication de transistors".

## GENDARMERIE NATIONALE : Plus de 300 kilogrammes de fragments de météorites saisies à Timimoun

Plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles (fragments de météorites) ont été saisies par la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guiden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, indique vendredi un communiqué de ces services. «Dans le cadre de la protection des richesses naturelles dont regorge l'Algérie, le service des analyses fines de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale a reçu, de la part de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guiden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles», précise la même source.

Les analyses en laboratoire effectuées au niveau de l'Institut ont révélé que «la quantité saisie contient plus de 1500 fragments de météorites, appartenant aux types chondrites et achondrites».

La même source relève que la saisie de «plus de 1500 météorites dans une seule affaire en fait un cas exceptionnel, d'autant plus que, selon



la base de données mondiale des météorites, le nombre total de fragments déclarés dans le monde ne dépasse pas 84270, dont seulement 1526 ont

été enregistrés comme étant tombés en Algérie». Le communiqué de la Gendarmerie nationale explique qu'à titre d'information, «les météorites sont des roches solides issues du système solaire qui ont atteint la surface terrestre». «Ce sont des objets extrêmement rares ayant une grande valeur scientifique, notamment pour les astronomes, car elles représentent la meilleure source d'information sur la formation du système solaire et la structure interne des planètes», note le communiqué, soulignant qu'elles conservent «les caractéristiques physiques et l'histoire des planètes ou astéroïdes dont elles proviennent, ainsi que les marques et le temps qu'elles ont passé dans l'espace». «Cette opération de grande envergure vient une nouvelle fois confirmer le niveau de formation atteint par les unités de la Gendarmerie nationale, ainsi que la vigilance et les efforts continus fournis par ses différentes unités, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire, dans la préservation de la patrie et de ses ressources naturelles», conclut le communiqué.

## CAMPS D'ÉTÉ 2025 : Début des inscriptions en ligne des enfants



Alors que la saison estivale approche à grands pas, les responsables au sein du ministère de la Jeunesse préparent dès à présent les camps d'été de l'année en cours. C'est d'ailleurs hier que le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé la cérémonie de lancement des inscriptions des enfants via la plateforme numérique du ministère. En marge de «l'atelier national de haut niveau sur les programmes unifiés de la campagne des vacances d'été 2025», M. Hidaoui a parlé de la plateforme électronique dédiée aux camps d'été, précisant que sa création s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie du ministère de la Jeunesse, notamment son volet lié à l'organisation et à la gestion des centres de vacances et de loisirs pour enfants et jeunes de l'intérieur du pays et pour les membres de la communauté nationale établie à l'étranger. Toujours selon le premier responsable du secteur, «les camps d'été connaîtront cette saison la mise en œuvre d'une approche nouvelle et moderne visant à réaliser des objectifs éducatifs unifiés, définis à l'avance dans le cadre de la stratégie du secteur». Il faut souligner que de cette manière et grâce à cette nouvelle plateforme, les inscriptions des enfants se dérouleront dans de meilleures conditions. Cela assurera aussi la présence dans ces camps d'été des enfants des régions les plus reculées du pays, eux qui n'ont que ces rares occasions pour découvrir les villes côtières.

«32 000 enfants de l'intérieur du pays et de la diaspora bénéficieront des programmes éducatifs»

Toujours dans le même contexte, M. Hidaoui a assuré que «32 000 enfants de l'intérieur du pays et de la diaspora algérienne bénéficieront, durant la tenue de ces camps, de programmes éducatifs axés sur le renforcement du patriotisme, de la citoyenneté et du civisme», a-t-il fait savoir. Les axes de ces programmes portent sur la culture environnementale, les droits de l'enfant et le développement du leadership et des capacités de communication auprès de cette catégorie. De son côté, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a indiqué lors de cet événement que «les camps d'été de cette année constitueront, grâce au nouveau programme éducatif, une opportunité pour réaliser l'intérêt suprême de l'enfant, tel que stipulé dans la Constitution algérienne». La saison des camps d'été de cette année se déroulera en coordination avec le ministère de la Jeunesse et d'autres secteurs et organismes, tels que l'Education, l'Enseignement supérieur, les Arts, en sus de l'Agence nationale des loisirs de la jeunesse (ANALJ), l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE) et les Scouts musulmans algériens (SMA).

LIGUE 1 MOBILIS :  
Le programme  
de la 23e et 24e  
journées fixé



La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé, samedi, le programme de la 23e et de la 24e journées, ainsi que le match retard de la 21e journée entre l'USMA et l'ASO, du championnat de Ligue 1 Mobilis. Ainsi, la 23e journée de L1 aura lieu les 18 et 19 avril 2025 et sera dominée par l'affiche USM Alger - JS Kabylie qui se jouera au stade 5 juillet à huis clos. Cette journée sera amputée de la rencontre Olympique Akbou- CS Constantine en raison de la participation des Sanafir à la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération de la CAF contre la Renaissance sportive de Berkane, prévue en déplacement le dimanche 20 avril. Quant à la 24e journée, elle s'étalera sur trois jours (jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 avril 2025), et elle sera tronquée du match CS Constantine - USM Khenchela, reporté pour cause de la demi-finale retour de la Coupe de la CAF qui aura lieu le dimanche 27 avril au stade Echahid Hamlaoui de Constantine. D'autre part, le match de la mise à jour de la 21e journée entre l'USM Alger et l'ASO Chlef est programmé le mardi 29 avril. Par ailleurs, quatre matchs en retard restent à programmer, dont le derby de la capitale entre le MC Alger et l'USM Alger comptant pour la 22e journée de L1.

**Les arbitres  
des demi-finales  
de la Coupe d'Algérie  
connus**



La Commission fédérale de l'arbitrage (CFA) a désigné les arbitres devant officier lors des demi-finales de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football. Le match USMH-USMA sera arbitré par Yahia Dahar qui sera assisté de Hamza Bouzit et Mohamed Elamine Rezgua, alors que le 4e arbitre est Anis Azrine.

**Le derby USMH-USMA à 20h45**  
Par contre, l'arbitre Fatah Harkat assisté de son collègue Reda Klikha ont été affectés à la VAR. Pour sa part, l'arbitre Saïd Aouina dirigera l'autre demi-finale entre le CRB et le MCEB, et il sera assisté de ses coéquipiers Redouane Amroune et Lotfi Zerouga. Le 4e arbitre est Tayeb Bouderbhal, alors que l'assistance vidéo à l'arbitrage sera assurée par le tandem Nabil Boukhalfa - Abbès Akram Zerhouni. Les deux demi-finales sont programmées le mardi 15 avril courant. Le derby USMH-USMA est prévu à 20h45 au stade du 5-Juillet (Alger), alors que le duel CRB-MCEB se déroulera, à 18h00, au stade Miloud Hadeffi d'Oran.

## L'ambassadeur d'Algérie en Egypte s'enquiert de l'état de santé du joueur Kendouci

L'ambassadeur d'Algérie en Egypte, M. Mohamed Sofiane Berrah, s'est enquis dimanche de l'état de santé du milieu international algérien du club égyptien, Ceramica Cleopatra, Ahmed Kendouci, victime samedi d'une blessure à la jambe, lors du match disputé à Alexandrie contre Pharco.

L'ambassadeur s'est enquis de l'état de santé du joueur Ahmed Kendouci, suite à sa blessure à la jambe, exprimant son soulagement par les informations fournies par le staff médical suite à la réussite de l'opération chirurgicale, ce qui lui permettra un retour sur le terrain après la phase de rééducation. L'ancien joueur de l'Entente de Sétif (25 ans), a reçu un tackle violent en fin de match, nécessitant son évacuation en urgence à l'hôpital.

**Enorme élan de solidarité envers Kendouci**

Victime d'une grave blessure samedi lors du match de championnat d'Egypte opposant son équipe, le Ceramica Cleopatra, à Pharmaco FC, Ahmed Kendouci est désormais contraint de s'éloigner des terrains pour une très longue période. Suite à un tackle du joueur adverse Yassine Al Mellah, fortement appuyé et rendant le geste extrêmement dangereux, Kendouci a eu la jambe fracturée.

**La participation à la CAN 2025 compromise**

La vidéo et les photos publiées sur les réseaux sociaux montrant la scène donnent froid dans le dos et ont sitôt déclenché un vif élan de solidarité. A commencer par la réaction à chaud des joueurs et les staffs des deux équipes sur le terrain, dont certains se tenaient la tête, l'air groggy,



et d'autres carrément en pleurs. La réaction des présents renseignait déjà les spectateurs sur la gravité du geste de Yassine Al Mellah et sa répercussion instantanée sur l'enfant de Ghriss (Mascara). Selon les premières informations, Kendouci souffre d'une double fracture tibia-péroné qui est une urgence médicale nécessitant d'abord une période d'immobilisation de la jambe allant jusqu'à 3 mois. Le temps de la consolidation des os est estimé entre 9 à 12 mois. Cette situation hypothèque sérieusement les chances de Kendouci de disputer la prochaine

Coupe d'Afrique des nations avec les Verts, même si son agent agréé, Nacer Yahia, dégage un certain optimisme de voir Kendouci redevenir compétitif avant le tournoi continental. La blessure de ce jeune international de 25 ans n'a pas laissé insensibles ses proches, le public sportif algérien et ses coéquipiers en sélection et en club. Tous ont fait montre d'un immense élan de solidarité sur la Toile, histoire de le soutenir en cette période extrêmement difficile pour un sportif de haut niveau et lui donner la force de résister pour revenir plus fort.

## JUDO / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE JUNIORS : CS Ouled El Bahia garçons et MC Alger filles sacrés par équipes



Les clubs CS Ouled El-Bahia d'Oran (garçons) et le MC Alger (filles) ont remporté les trophées du championnat d'Algérie par équipes juniors de judo, clôturé samedi soir à la salle omnisports du complexe sportif "Miloud Hadeffi" d'Oran. Le podium garçons a été complété par le Judo Club d'El Harrach (deuxième), tandis que l'USM Alger et l'Amel El Braya d'Oran se sont partagés, la troisième place. Chez les filles, la deuxième place est revenue au Judo Club Miloua d'Oran, devant DS Baba Hassen et El Biar (3es). Dans les épreuves individuelles, la compé-

tition a été dominée par les judokas et judokates des clubs du centre du pays, qui ont décroché un total de neuf titres, suivis de ceux d'Oran et Tizi Ouzou avec deux titres chacun, et Sidi Bel Abbès avec un titre. "Les finales ont été d'un niveau technique élevé, car toutes les finales ont été animées par des judokas de l'équipe nationale juniors, qui se connaissent bien", a indiqué le directeur technique national de judo (DTN), Abdelmalek Aït Mouffok. "Ce championnat nous a permis d'évaluer le niveau général et de détecter de nouveaux talents en prévision du

prochain championnat d'Afrique cadets et juniors, prévu le mois de juillet à Luanda, en Angola, même si l'ossature des équipes nationales est connue, les internationaux ont confirmé leurs places en sélection", a-t-il déclaré. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la Ligue oranaise de judo en collaboration avec la Fédération algérienne de judo et la Direction de la Jeunesse et des Sports d'Oran, a enregistré la participation de 800 jeunes judokas des deux sexes représentants des clubs et associations de différentes régions du pays.

AVIRON - OPEN  
DES SKIFFS 2025 :  
Le Sport Nautique  
d'Alger sacré



Le Club Sport Nautique d'Alger est sacré champion d'Algérie 2025 d'aviron, après avoir dominé l'Open des Skiffs, clôturé samedi matin dans le barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila. Outre les épreuves des cadets, le SNA avait dominé même celles des juniors et des moins de 23 ans, ce qui lui a permis de remporter haut la main le titre « toutes catégories ». Près de 100 rameurs (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge et représentant douze clubs, ont participé à cet événement, ayant servi également de stage de pré-sélection pour la Direction technique nationale, dans sa quête de repérer les meilleurs éléments susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales. Les douze clubs engagés dans cette compétition sont : SNA, JAACK, SCC, CNA, CNM, IRCA, PC Annaba, Hippone Sub, AO, CSUO, SNAD et la sélection nationale militaire.

**8 matchs à huis clos  
pour l'USM Blida  
en basketball**

La Commission de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de basketball (FABB) a infligé à l'USM Blida une sanction de huit matchs à huis clos. Cette sanction est rehaussée d'une amende de 80.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision, suite aux incidents qui ont émaillé le derby de la Mitidja entre l'USM Blida et le WO Boufarik, disputé le 10 avril courant pour le compte de la 21e journée de la Super Division (Messieurs).

**« Le match USMB-WOB sera poursuivi à partir du 3e quart-temps »**

Le club blidéen avait déjà été sanctionné suite aux incidents qui avaient émaillé le précédent choc contre le Mouloudia d'Alger et c'est par rapport à cette récidive que la Commission de l'organisation sportive a été aussi sévère envers le club. « Le match USMB-WOB sera poursuivi à partir du 3e quart-temps, avec le maintien du score enregistré à la fin de la première mi-temps, ainsi que les fautes sifflées pour les joueurs des deux clubs » a-t-on encore précisé de même source. La date de reprise du match a été fixée au dimanche 20 avril courant, à 17h00 et à huis clos, à la salle omnisports de Hydra (Alger). Les deux clubs n'auront le droit de faire rentrer que 22 licenciés chacun, incluant joueurs, entraîneurs, manager, soigneur, médecin, statisticien et dirigeant. Pour sa part, le WOB a écopé d'une amende de 50.000 DA, payable dans les huit jours suivant la notification de cette décision. Après vingt journées de championnat, le WOB pointe à la deuxième place du classement général de la Super Division (messieurs) avec 36 points, à deux longueurs du NB Staouéli (leader/38 pts), alors que l'USMB est septième, ex-aequo avec le CR Beni Saf, avec 31 points.



# ÉLIMINATOIRES DU CHAN 2025: La Gambie recevra l'Algérie à Bakau

La Confédération africaine de football (CAF) a tranché le week-end passé sur le lieu du déroulement du match Gambie-Algérie, comptant pour la première manche des éliminatoires du CHAN 2025.

Les Scorpions de la Gambie, bourreaux du Gabon lors du tour précédent, recevront les Verts au stade de l'Indépendance de Bakau, une ville située à 14 kilomètres du chef-lieu de Banjul.

**Le match programmé pour le 3 mai à 15h GMT**

L'annonce en a été faite par des responsables de la Fédération gambienne de la discipline (GFF) révélant avoir réussi à arracher une homologation temporaire de l'enceinte en question après une visite d'inspection effectuée le 9 avril dernier par une mission de la CAF. «Les émissaires de la Confédération africaine ont souligné leur satisfaction de la nette amélioration enregistrée sur la pelouse du stade de l'Indépendance de Bakau le rendant ainsi susceptible d'abriter des matches internationaux», estime la GFF. Celle-ci ne manquera pas de souligner, au passage, les réserves émises par la délégation «cafiennne» qui, ajoute-t-elle, «nous a sommés de les lever dans les meilleurs délais possibles». En attendant, la CAF a adressé en date du 11 de ce mois, selon les informations ébruitées par la GFF, une correspondance à la Fédération gambienne l'informant d'avoir accordé une homologation temporaire de l'arène de Bakau. Du coup, la confrontation Gambie-Algérie, entrant dans le cadre du match aller du deuxième et dernier tour éliminatoire aura lieu officiellement le 3 mai prochain à Bakau. Le coup d'envoi de la partie est fixé à 15 heures GMT. Lors du précédent tour, les Scorpions avaient, note-t-on, accueilli le Gabon à Dakar, capitale du Sénégal. La deuxième manche est programmée le 9 du même mois en Algérie.

**Match retour à Annaba**

Le sélectionneur de l'EN A', Madjid Bougherra, souhaite accueillir les



Scorpions à Annaba. Dans cette perspective, la sélection nationale des joueurs locaux devra effectuer un regroupement à la fin de ce mois au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa avant de se rendre à Banjul à bord d'un vol spécial. Selon des sources fédérales, l'encadrement technique des Verts devrait renouveler sa confiance à trois ou quatre joueurs près au groupe ayant pris part au premier regroupement effectué en mars dernier au stade du

19-Mai d'Annaba. Y compris ceux du CSC Constantine malgré leurs engagements continentaux dans le cadre des demi-finales de la Coupe de la CAF. Les internationaux constantinois rejoindront directement le CTN de Sidi Moussa juste après la demi-finale retour prévue le 27 du mois courant au stade Chahid Hamlaoui face à la RS Berkane. La liste de Bougherra sera dominée, sans surprise, par les sociétaires du CSC, du MCA, de l'USMA et du

CRB en raison de l'expérience africaine cumulée avec leurs clubs respectifs. Le lauréat du duel algéro-gambien évoluera, en prévision du tournoi final du CHAN, dans le groupe C aux côtés de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et du qualifié de la double confrontation Malawi-Afrique du Sud. La phase finale se tiendra, rappelle-t-on, en août prochain et sera co-organisée par le trio Kenya - Ouganda - Tanzanie.

**AVEC UN BUT ÉCLAIR  
CONTRE TOTTENHAM:  
Rayan Aït-Nouri  
entre dans l'histoire  
de Wolverhampton**

Ce fut un dimanche historique pour Wolverhampton et Rayan Aït-Nouri. Le défenseur algérien a participé à une victoire éclatante des Wolves qui se sont imposés 4-2 contre Tottenham lors de la 32e journée de Premier League 2024/25, marquant ainsi un moment fort de leur saison. Il n'aura fallu que 85 secondes pour que Rayan Aït-Nouri fasse basculer le match. L'international algérien a surpris tout le monde en envoyant le ballon au fond des filets dès les premières touches de balle, plaçant immédiatement son équipe en tête. Ce coup d'éclat express n'est pas passé inaperçu : d'après Euro Foot, aucun joueur des Wolves n'avait jamais marqué aussi rapidement en Premier League. Un instant historique pour le club, scellé dès les premières secondes. Aït-Nouri signe donc le but le plus rapide de la saison, détrônant Sarabia (108 secondes). Une belle récompense après une saison 2024/25 solide : 35 matchs, 5 buts et 6 passes décisives. Valorisé par Transfermarkt à hauteur de 35 millions d'euros, Rayan Aït-Nouri profite d'un salaire annuel de 592 083 euros, soit 384 853 950 FCFA en Angleterre. Très bientôt, Wolverhampton disputera son match de la 33e journée du championnat d'Angleterre face à Manchester Utd. La société de paris 1xbet propose les cotes suivantes pour ce match - Wolverhampton gagne à 3,9, un match nul est évalué à 3,50 et Manchester Utd gagne 1,70.

**Yassine Benzia bien  
parti pour signer  
le plus gros contrat  
de sa carrière**

L'international algérien Yassine Benzia devrait changer de club l'été prochain. Avec à la clé un contrat important. Joueur de Qarabag FK depuis fin janvier 2023, Yassine Benzia ne devrait pas prolonger avec les Cavaliers. Selon la presse azerbaïdjanaise, l'international algérien (14 sélections, 4 buts) a repoussé les offres de prolongation de la part des doubles champions d'Azerbaïdjan en titre. Il devrait sauf revirement quitter le club à la fin de son contrat en juin prochain. Après un rebond intéressant chez les Violet et Blanc (25 buts et 25 passes décisives en 97 matchs) - lequel rebond lui a valu un retour fracassant en équipe nationale en mars 2024 -, l'offensif de 30 ans ambitionne de rejoindre le championnat saoudien, toujours selon les médias azerbaïdjanaise. L'ancien pensionnaire de l'Olympique Lyonnais, de Lille, de Fenerbahçe ou encore de l'Olympiakos disposerait d'ailleurs de plusieurs offres émanant de Saudi Pro League. Il pourrait parapher ainsi un contrat lucratif assorti d'une belle prime à la signature.

**Il aurait été convaincu  
par ses coéquipiers**

D'après le site algérien DZfoot, Benzia aurait été aiguillé par ses coéquipiers en sélection. On pense notamment à Riyad Mahrez (Al-Ahli), Houssein Aouar (Al-Ittihad) ou encore à Saïd Benrahma (NEOM SC). En deux saisons et demie, le natif de Saint-Aubin-lès-Elbeuf a gagné deux championnats (2023, 2024) plus une coupe l'année dernière avec Qarabag. Si sa signature dans le Golfe se confirme, il devrait conforter en parallèle sa place en équipe nationale. Lui qui n'a plus quitté la liste du sélectionneur Vladimir Petkovic depuis l'arrivée du technicien suisse-bosnien fin février 2024.

FRANCE :

## Himad Abdelli récompensé par Angers !



Le milieu offensif international algérien Himad Abdelli a été honoré dimanche soir par son club, Angers SCO, après avoir franchi le cap symbolique des 100 matchs sous les couleurs angevines. La cérémonie a eu lieu juste avant le coup d'envoi de la rencontre face à Montpellier (victoire 2-0), comptant pour la 29e journée de Ligue 1. Arrivé en provenance du Havre AC durant l'été 2022, Abdelli s'est rapidement imposé comme un joueur incontournable de l'effectif angevin. En un peu

moins de deux saisons, il a su gagner la confiance de ses entraîneurs successifs et devenir l'un des leaders techniques du SCO. Âgé de 25 ans, il est aujourd'hui considéré comme un élément clé de la formation angevine. Cette saison, Abdelli affiche un bilan solide avec six buts et une passe décisive en 31 apparitions toutes compétitions confondues. Sa régularité et son influence dans le jeu ont été particulièrement précieuses pour Angers, qui lutte pour se maintenir en Ligue 1. Grâce à

sa victoire face à Montpellier, Angers remonte à la 13e place du classement, à égalité avec Nantes, et prend un peu d'air par rapport à la zone rouge. Face à Montpellier, Abdelli a été titularisé et a cédé sa place à la 86e minute à son compatriote Zinedine Ferhat, alors que son équipe menait déjà au score. Avec un contrat courant jusqu'en 2026, Himad Abdelli semble bien parti pour continuer à marquer l'histoire récente d'Angers, tout en consolidant sa place au sein de la sélection algérienne.

**Tottenham prêt à faire  
une offre pour Rayan  
Aït-Nouri**



Alors que le mercato estival approche, l'avenir de Rayan Aït-Nouri pourrait prendre un tout nouveau tournant. D'après les révélations de Football Insider, le défenseur algérien de Wolverhampton figure dans le viseur de Tottenham. Le club londonien, désireux de renforcer sa défense pour la saison prochaine, suivrait de très près le profil du joueur, considéré comme l'une des options prioritaires pour solidifier l'arrière-garde des Spurs. Dès l'ouverture du mercato, Tottenham entend passer à l'action. Le club londonien semble prêt à dégainer une offre estimée à près de 47 millions d'euros pour s'attacher les services du latéral gauche des Wolves. Sous contrat avec Wolverhampton jusqu'en juin 2026, Rayan Aït-Nouri réalise une saison remarquée en Premier League. Ses performances de haut niveau n'ont pas échappé à plusieurs formations de premier plan, mais Tottenham semble aujourd'hui en pole position pour s'attacher les services du jeune défenseur algérien. Valorisé par Transfermarkt à hauteur de 35 millions d'euros, Rayan Aït-Nouri profite d'un salaire annuel de 592 083 euros, soit 384 853 950 FCFA en Angleterre.

# Cinq morts et plusieurs blessés dans des bombardements à Ghaza

Cinq Palestiniens ont été tués et d'autres ont été blessés, dimanche soir, lors des raids aériens et des bombardements d'artillerie de l'armée d'occupation sioniste sur la bande de Ghaza.

Des sources médicales ont rapporté que deux Palestiniens, dont une femme, ont été tués et d'autres blessés dans un bombardement ciblant la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Khan Younés. Par ailleurs, un citoyen et son épouse ont été tués, et leur fille a été gravement blessée lors d'un bombardement visant des terres agricoles dans la ville d'Abassan al-Jadida, à l'est de la ville. Les mêmes sources ont ajouté qu'un jeune Palestinien a été tué par l'explosion d'un engin laissé par l'occupation dans la ville de Beit Lahia, au nord de la bande de Ghaza, indiquant que le bilan des martyrs des bombardements continus sur plusieurs zones de la bande de Ghaza depuis l'aube, hier dimanche, s'élève désormais à 32 martyrs.



## La CIJ saisie après l'interdiction de l'UNRWA par l'entité sioniste

Pas moins de 45 pays et organisations internationales ont soumis leurs exposés écrits à la Cour internationale de justice (CIJ), saisie par l'ONU à la suite de l'interdiction de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par l'entité sioniste en octobre 2024. Une demande d'avis consultatif a été adressée à la CIJ par l'Assemblée générale des Nations Unies, à la suite de l'interdiction de l'agence onusienne pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par l'occupation sioniste, le 28 octobre 2024, selon le centre d'information des Nations unies pour l'Europe occidentale, précisant que les audiences s'ouvrent le 28 avril à La Haye.

### Une première dans l'histoire de l'ONU

La résolution adoptée le 19 décembre 2024 demande à la CIJ de préciser quelles sont les obligations de l'entité sioniste, en tant que puissance occupante en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation (...) dans le Territoire palestinien occupé. La loi adoptée par l'occupation sioniste afin d'interdire l'UNRWA constitue une première dans l'histoire de l'ONU et du droit international. Elle va à l'encontre de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies de



1946. Parmi les 45 Etats et organisations internationales ayant déposé des exposés écrits dans le cadre de cette procédure, on trouve le secrétaire général de l'ONU, la Ligue des

Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La Palestine, la Fédération de Russie, la Chine et les Etats-Unis ont également envoyé leurs exposés écrits,

aux côtés de onze pays européens.

### Des audiences historiques

Parmi les Etats intéressés par cette procédure consultative, on retrouve plusieurs des 15 pays qui ont manifesté leur intention de participer, dans une affaire séparée, à la plainte de l'Afrique du Sud contre l'occupation sioniste pour génocide à Ghaza devant la CIJ. C'est dans le cadre de cette plainte que la CIJ a demandé le 24 mai 2024 à l'entité sioniste de suspendre son opération militaire à Rafah, une ordonnance que cette entité n'a pas respectée. La procédure est toujours en cours. Un autre avis consultatif avait été demandé par l'Assemblée générale des Nations Unies à la CIJ en décembre 2022, avant le conflit actuel, sur « les conséquences juridiques des politiques et pratiques de l'entité sioniste dans les Territoires occupés, y compris Al Qods-Est ». Des audiences historiques se sont tenues en février 2024, avec la participation record de 52 pays et trois organisations internationales. Dans son avis rendu le 19 juillet 2024, la CIJ a jugé que l'entité sioniste a « l'obligation de mettre fin à sa présence dans les territoires palestiniens occupés dans les plus brefs délais, (...) et de réparer les dommages causés à toutes les personnes morales et physiques concernées ».

## UNE STRATEGIE DE DEPLACEMENT FORCE ? : L'ONU s'inquiète des intentions d'Israël

Les frappes n'épargnent plus rien, pas même les tentes érigées dans la zone d'Al Mawasi, désignée par Israël comme refuge temporaire. Vingt-trois attaques y ont été enregistrées par l'ONU depuis le 18 mars. Aujourd'hui, c'est la survie même des Ghazaouis en tant que groupe humain sur leur propre territoire qui est en péril. C'est ce qu'a déclaré hier une porte-parole du Haut-commissariat de l'Onu aux

droits de l'homme. «La mort, la destruction, les déplacements, le déni d'accès aux besoins fondamentaux à Ghaza et l'idée répétée que les Ghazaouis devraient quitter complètement le territoire soulèvent de réelles inquiétudes quant à la capacité future des Palestiniens à vivre en tant que groupe à Ghaza», a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat, Ravina Shamdasani, lors d'un point de presse à Genève. «Notre déclara-

tion de ce jour porte nos inquiétudes à un degré supérieur en raison de l'effet cumulatif de ce qui se passe à Ghaza», a-t-elle indiqué. Entre le 18 mars et le 9 avril, l'ONU a recensé 224 frappes israéliennes sur des immeubles résidentiels et des tentes de déplacés à Ghaza. Trente-six d'entre elles ont tué exclusivement des femmes et des enfants, selon la conférencière. Des chiffres glaçants, qui témoignent d'une violence dés-

inhibée à l'égard des Palestiniens de Ghaza. Les frappes n'épargnent plus rien, pas même les tentes érigées dans la zone d'Al Mawasi, désignée par Israël comme refuge temporaire. Vingt-trois attaques y ont été enregistrées par l'ONU depuis le 18 mars. L'organisation onusienne s'inquiète de la logique systématique des ordres d'évacuation israéliens, qui «sont, en fait, des ordres de déplacement», selon Mme Shamdasani.

## «Les attaques contre les hôpitaux doivent cesser» exige l'OMS

Le directeur général l'OMS a appelé les forces de l'occupation sioniste à «cesser» leurs attaques contre les hôpitaux et les services de santé dans la bande de Ghaza. «L'hôpital Al-Ahli de Ghaza est hors service suite à l'ordre d'évacuation et à l'attaque» sioniste l'ayant ciblé dimanche, a déploré le patron de l'OMS dans un message sur les réseaux sociaux. Tedros Adhanom Ghebreyesus, réaffirme

que «les patients et le personnel soignant «doivent être protégés». «L'OMS a reçu une mise à jour du directeur de l'hôpital. Un enfant est décédé suite à l'interruption des soins», a-t-il fait savoir avant de poursuivre: «Les urgences, le laboratoire, les appareils de radiographie des urgences et la pharmacie ont été détruits». «L'hôpital a été contraint de transférer 50 patients vers d'autres hôpitaux. 40 patients

dans un état critique n'ont pas pu être transférés. L'hôpital ne peut plus accueillir de nouveaux patients en attendant les réparations», a encore dit Tedros Adhanom Ghebreyesus. Et de rappeler encore une fois que «les hôpitaux sont protégés par le droit international humanitaire», soulignant que «les attaques contre les soins de santé doivent cesser». «Nous le répétons une fois de plus: les patients, le per-

sonnel soignant et les hôpitaux doivent être protégés. Le blocus de l'aide humanitaire doit être levé», a conclu le DG de l'OMS. Dimanche, la Défense civile à Ghaza avait annoncé qu'une frappe aérienne sioniste avait touché l'hôpital al Ahli à Ghaza-ville. Cet hôpital a été déjà la cible au tout début de l'agression sioniste mi-octobre 2023 d'une frappe qui avait fait plusieurs centaines de martyrs.

GAHAZA:  
Le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 50.944 martyrs



Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 50.944 martyrs et 116.156 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 11 martyrs et 111 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 1.574 Palestiniens sont tombés en martyr et 4.115 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent dans l'enclave assiégée. Toutefois, les forces d'occupation ont repris le 18 mars leurs massacres à Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

GAHAZA:  
L'UNRWA appelle à une action immédiate pour éviter une aggravation de la crise humanitaire



L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a souligné la nécessité d'une action immédiate pour éviter une aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Ghaza, où l'occupant sioniste continue d'entraver l'entrée de l'aide. «A Ghaza, les fournitures de première nécessité s'épuisent», déclare Juliette Touma, directrice de la communication de l'UNRWA, dans un message publié samedi sur les réseaux sociaux. «Cela signifie que les bébés et les enfants se couchent le ventre vide», a-t-elle déploré. Et de souligner que «six semaines après le début du siège imposé par (l'entité sioniste) qui bloque l'entrée de l'aide humanitaire et des fournitures commerciales, les stocks alimentaires sont presque épuisés, les boulangeries fermées et la faim se propage». «Une action immédiate est nécessaire pour éviter une aggravation de la crise humanitaire» à Ghaza, a-t-elle lancé. Les appels au rétablissement immédiat du cessez-le-feu et à l'accès humanitaire sans entrave à Ghaza ne cessent de se multiplier ces derniers jours. Mais l'occupant sioniste continue de faire la sourde oreille en bloquant l'entrée de l'aide à l'enclave assiégée.

# MAROC : Nouvelle manifestation à Rabat contre la normalisation avec l'entité sioniste

Des dizaines de milliers de Marocains ont de nouveau investi la rue, dimanche, à Rabat pour dénoncer la poursuite de la normalisation des relations du Makhzen avec l'entité sioniste et renouveler leur solidarité avec le peuple palestinien, en proie à des agressions sionistes sauvages depuis plus d'une année et demie, ont rapporté des médias sur place.

En dépit d'une pluie battante, les manifestants ont sillonné les principales ruelles de la capitale Rabat, tout en scandant des slogans contre la normalisation et la trahison par le Makhzen de la cause palestinienne. "A bas la normalisation", "Normalisation : complicité", "Nous sommes tous Ghaza", ont scandé les manifestants tout au long de leur parcours, ont encore rapporté les médias. Présent sur place, le président de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Ahmed Ouïhmane, a lancé un appel aux autorités marocaines à mettre fin à toute relation avec l'occupant sioniste, affirmant que désormais, "rien ne diffère le Makhzen des alliés de l'entité sioniste qui commet une agression génocidaire contre le peuple palestinien". Dans le même sillage, le mouvement étudiant marocain poursuit ses manifestations contre la normalisation avec l'entité sioniste à travers les universités du royaume, mettant en avant particulièrement la rupture de toute normalisation dans le domaine académique. Dans un communiqué conjoint rendu public dimanche, l'Organisation du nouveau étudiant et l'Initiative étudiante



pour la défense des questions de la patrie et de la Nation ont affirmé que les manifestations anti-normalisation des étudiants ont connu un succès "sans précédent" et une adhésion "record" auprès des étudiants. "En effet, pas moins de 56 universités à travers le pays ont connu dimanche une grève totale ou partielle", a fait savoir le Comité exécutif de la Coordination nationale de suivi de la

grève, notant que 7 autres rassemblements de contestation ont été organisés par les étudiants en dehors de l'université. L'Organisation du nouveau étudiant et l'Initiative étudiante pour la défense des questions de la patrie et de la Nation ont "promis que l'université marocaine restera le bastion de la résistance et du combat responsable, ainsi qu'un rempart contre les projets de

l'entité sioniste et l'intrusion de cette dernière au Maroc", dénonçant la répression de deux manifestations des étudiants en dehors de l'université par les services de sécurité du Makhzen. Elles ont, en outre, réitéré leur appel à l'endroit des universités du royaume signataires de conventions avec l'entité sioniste à résilier ces dernières et à rompre toute relation avec l'entité sioniste.

MAROC:

## La corruption est partout dans le royaume

L'historien et défenseur marocain des droits humains, Maâti Monjib a indiqué que la corruption était partout au Maroc, soulignant que le régime du Makhzen s'appuyait sur la répression et semait la peur au sein de la population marocaine, dans le but de renforcer son contrôle sur le pays. S'exprimant dans le journal en ligne l'Orient XXI, Maâti Monjib (63 ans) a fait savoir que le régime du Makhzen n'hésitait pas à renvoyer les premiers responsables des institutions de gouvernance et de lutte contre la corruption et à les pousser à la démission ou les humilier quand ils tentent de faire leur travail. Il a notamment cité l'exemple du président de l'Instance marocaine de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, Mohamed Bachir Rachdi, limogé en mars dernier, et avant lui Driss Guerraoui, ancien directeur du Conseil de la concurrence qui avait évoqué, documents officiels à l'appui, les pratiques illégales des grands distributeurs de carburant au Maroc, parmi lesquels celui qui appartient au holding du chef du gouvernement Aziz Akhannouch. L'historien marocain, qui est entré en grève de la faim le 3 avril, pour protester contre son interdiction de quitter le territoire marocain afin



d'assister à un colloque organisé par l'Université française de la Sorbonne, a dressé un tableau noir de la situation au Maroc où "despotisme, rente et corruption dominant". Il a notamment fait savoir qu'il y a quelques semaines, Aziz Akhannouch est devenu à la fois "sujet et metteur en scène" d'un scandale grotesque de conflit d'intérêts dans l'affaire d'une station de dessalement à Casablanca, un marché que son holding familial a remporté dans le cadre des partenariats public-privé. Maâti Monjib est également revenu sur le calvaire qu'il endure à cause de

ses positions appelant à une véritable réforme du régime monarchique au Maroc, relevant que les autorités de son pays lui ont gelé son compte bancaire depuis plus de quatre ans et l'empêchaient de vendre sa voiture ou son domicile sans que le moindre document écrit attestant de la saisie de ses biens ne soit fourni par la justice, à lui ou à ses avocats. Il a, en outre, fait savoir qu'il est toujours suspendu de son travail comme professeur d'histoire à l'Université Mohammed-V de Rabat, et ce malgré le fait d'avoir bénéficié de la grâce royale impliquant le rétablissement

de tous ses droits d'enseignant-chercheur. A ce titre, il a souligné que les problèmes auxquels sont confrontés les opposants marocains "font partie d'une stratégie de pression tous azimuts du régime du Makhzen pour fatiguer ceux qu'il appelle « dissidents » en privé et « délinquants » dans sa presse diffamatoire". Il a expliqué que cet acharnement contre lui et d'autres critiques du régime comme Foad Abdelmoumni, Omar Radi, Soulaïman Raïssouni ou la poétesse Saida Alami, fait partie de ce qu'il appelle "l'économie de répression, conçue par la police politique dans le but d'exercer un contrôle maximal sur la société par le moyen d'une répression quantitativement minimale". Il s'agit par exemple de "mettre le moins de personnes possible en prison tout en exerçant une pression maximale sur la société à travers des poursuites judiciaires multiples, des pressions sur la famille et l'entourage proche et la diffamation", a-t-il précisé, faisant savoir que "cette ingéniosité maléfique vise à garder une « bonne image » du Maroc à l'étranger tout en disséminant un climat délétère de peur, de suspicion et de délation", ce qui fait que "la peur règne partout au Maroc".

## DES NÉGOCIATIONS « INDIRECTES » ENTAMÉES HIER ENTRE TÉHÉRAN ET WASHINGTON :

### Un premier round « constructif » à Mascate

Organisées au siège du ministère omanais des Affaires étrangères, les travaux se sont déroulés selon une disposition séparant les deux délégations sur deux salles entre lesquelles devait aller et venir le médiateur omanais, rapportent des médias. Fait rarissime depuis plus de 40 ans, les responsables iraniens et américains ont eu un bref échange, en marge des négociations « indirectes » entamées hier à Mascate, capitale du Sultanat d'Oman. L'agence d'information ira-

nienne IRNA, confirme et précise que M. Abbas Araghchi, ministre des Affaires étrangères, et Steve Witkoff, représentant spécial de Donald Trump au Moyen-Orient, après plus de deux heures et demie de négociations indirectes, « se sont entretenus quelques minutes en présence du ministre omanais des Affaires étrangères à leur sortie des pourparlers ». Le fait, même bref, n'a d'équivalent que cette rencontre, en 2013, entre le secrétaire d'Etat de l'époque, John

Kerry, et le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, à New York. Il est indicatif de l'atmosphère de ce premier round de discussion entre les deux parties dans la mesure où la diplomatie iranienne s'est fait un devoir tout au long de la semaine dernière, d'insister sur le fait que les négociations étaient loin de s'engager dans un contexte de confiance mutuelle, que les « menaces » américaines étaient inacceptables et que les échanges,

exclusivement limités au dossier du nucléaire, allaient se dérouler impérativement de manière indirecte. La diplomatie iranienne a par ailleurs jugé que cette première séquence s'est déroulée dans « une atmosphère constructive basée sur le respect mutuel », précisant que les pourparlers avaient été menés par un intermédiaire omanais. La médiation omanaise a pour sa part indiqué que le round s'est déroulé dans une « atmosphère cordiale ».

## La jeunesse sahraouie de France apporte son "soutien absolu" à la militante française Claude Mangin

L'Association de la Jeunesse Sahraouie de France apporte son "soutien absolu et inconditionnel" à la militante française des droits de l'homme Claude Mangin qui a entamé le 30 mars une marche d'Ivry (France) jusqu'à Kenitra (Maroc) pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis. L'Association annonce son "soutien absolu et inconditionnel" à la militante française Claude Mangin, épouse du prisonnier politique sahraoui du groupe +Gdeim Izik+, Naâma Asfari, qui a lancé la +Marche de la Liberté+, indique-t-elle dans un communiqué, soulignant que celle-ci est "empêchée de lui rendre visite depuis 2015, alors qu'il est arbitrairement détenu dans la prison de Kenitra au Maroc". Saluant une "initiative exemplaire et inspirante", l'Association de la Jeunesse Sahraouie de France appelle "toutes les composantes du peuple sahraoui à s'unir autour d'elle et à lui apporter tout le soutien possible, en témoignage de fidélité envers les prisonniers politiques détenus dans les geôles de l'occupation marocaine". "Nous affirmons également que nous accompagnerons la +Marche de la Liberté+ durant toutes ses étapes et que nous lui fournirons tout le soutien et l'assistance possibles, convaincus de la justesse de la cause sahraouie et de la nécessité de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire", ajoute l'association.

L'association précise, cette "initiative courageuse" vise à "jeter la lumière sur la souffrance des prisonniers politiques sahraouis et à faire entendre leur voix à travers le monde". S'adressant aux prisonniers politiques sahraouis, elle affirme que "la victoire est inévitable et le soleil de la liberté brillera bientôt sur (la) patrie". Soutenue par l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), cette marche lancée le 30 mars vise à réclamer la libération des prisonniers politiques sahraouis, exiger le respect du droit de visite de Claude Mangin à son mari Naâma Asfari, emprisonné à Kenitra, et renouveler l'intérêt pour la cause sahraouie.

Elle a aussi pour objectif de mobiliser les réseaux associatifs, politiques et culturels sur le trajet, consolider les liens associatifs franco-hispano-sahraouis et appeler au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Lors de ce périple baptisé "Marche pour la liberté", Claude Mangin va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013. La Marche pour la liberté qui s'étalera sur un parcours de 3.000 km (à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun), sera ponctuée d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements sont organisés : Marches, tables rondes, conférences, rencontres avec les élus, cinéma, expositions, ateliers créatifs ou encore des matchs de foot des équipes de la diaspora sahraouie. Au cours de deux mois de mobilisation, la marche sera l'occasion de réitérer les appels au Maroc de "se conformer aux décisions de l'ONU sur le droit de visite de Claude et sur la libération des prisonniers sahraouis détenus arbitrairement", explique l'AARASD.

# LA WOLOF ACADÉMIE: Nouvelle tendance pour l'apprentissage des langues via des applications

C'est une tendance qui se développe de plus en plus : l'apprentissage des langues via des applications dédiées. La Wolof Académie s'inscrit dans ce mouvement, avec des cours en visioconférence et un site qui propose des cours en ligne de wolof, la langue parlée au Sénégal par près de 80% de la population.

Avec ou sans professeur, les apprenants ont le choix de la formation à laquelle ils souhaitent s'inscrire. Fondée en 2021, la Wolof Académie est née d'un besoin de sa fondatrice de communiquer, de mieux s'intégrer socialement et professionnellement au Sénégal, ou encore de renforcer les liens avec leurs proches pour les binationaux ne vivant pas au Sénégal. Il est 20 heures. C'est le début du cours à distance pour un groupe de trois élèves inscrites à la Wolof Académie. Il y a Mossana, Céline et Isabelle, qui vient de se connecter. Elles en sont à leur 16e cours avec leur professeur Karim. « Carole n'est pas encore là. On va quand même commencer. La dernière fois, on a vu le verbe "être" dans différents contextes. De toute façon, on va faire les exercices et on va y revenir. On fait un cours de révision aujourd'hui. Chaque cinq cours, on fait une révision. Quelles sont les dernières leçons qu'on a vues ? Vous pouvez me faire un petit rappel ? », enchaîne le professeur attentif.

**« J'ai ressenti le besoin de parler de wolof de manière vraiment fluide »**

Pendant que les élèves révisent les cinq derniers cours, Amy Cissé, Franco-Sénégalaise et fondatrice de la Wolof Académie, revient sur les raisons de sa création, il y a quatre ans de cela : « C'est lorsque je suis partie vivre et travailler au Sénégal que j'ai ressenti le besoin de parler le wolof de manière vraiment fluide et couramment. J'ai développé une méthode d'apprentissage unique pour me permettre vraiment de parler la



langue couramment et surtout rapidement. En France, je connaissais déjà beaucoup de Français d'origine sénégalaise qui présentaient également le besoin de parler wolof, mais qui n'y arrivaient pas. J'ai décidé vraiment de transcrire ma méthode d'apprentissage que j'ai créée moi-même par mon expérience dans la structure que j'ai développée. »

**Des apprenants de toutes nationalités**

Le profil des apprenants va des Français d'origine sénégalaise à

des personnes de toute nationalité qui ont de bonnes raisons d'apprendre le wolof, comme Isabelle, Céline et Mossana. « Mon mari est Sénégalais, c'est une bonne motivation. Je travaille et j'habite au Sénégal actuellement aussi. Je capte beaucoup de choses, mais j'aimerais pouvoir vraiment mieux échanger avec les bénéficiaires avec lesquels je travaille, en langue locale, et avec ma belle famille aussi », confie Isabelle. « En ce qui me concerne, j'ai vécu sept ans à

Dakar et j'y ai tissé des liens. J'ai toujours des amis là-bas et donc, j'ai plaisir à y retourner quand c'est le cas, et à parler wolof. Et puis, on est vraiment au cœur de la culture », poursuit Céline. « Je suis Sénégalaise de par mon père. Et donc, même si je n'allais pas au Sénégal, j'aimerais bien pouvoir discuter avec ma famille », ajoute Mossana. La Wolof Académie propose différentes formules en ligne avec ou sans professeur, à des tarifs variant entre 300 et 700 euros.

## AU MUSÉE DES CULTURES DE BÂLE: Une exposition sur les traces de la restitution d'œuvres au Nigeria

Les musées européens sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur la provenance de leurs collections. En Suisse, ce travail de recherche a déjà permis d'identifier une centaine d'objets pillés en Afrique à l'époque coloniale. Et le débat sur leur possible restitution fait rage. Une démarche et une réflexion que le Musée des cultures de Bâle, propriétaire d'une vingtaine de bronzes béninois, partage avec le public au travers d'une exposition atypique intitulée Sous les yeux de tous : Bénin, Nigeria. C'est une exposition qui surprend tant par sa forme que par son contenu. Dès l'entrée, l'inscription « Venez discuter » accroche le regard du visiteur et incite à interpeller l'équipe de spécialistes du musée comme Ursula Regez, conservatrice du département Afrique. Cette dernière invite les visiteurs à se rapprocher du centre de la salle, leur tend des gants et les incite à prendre en mains les objets posés sur les tables. L'objectif est d'amener le visiteur à s'interroger, comme le conservateur, sur la signification première de ces objets et leur parcours, à commencer par les deux œuvres emblématiques de l'importante collection de bronze béninois du musée : « Cet acte représente deux dignitaires du Royaume du Bénin, situé dans l'actuel Nigeria. Elles ont été ramenées à Londres comme butins de guerre, puis vendues par un marchand d'antiquités à des musées. C'est comme ça qu'ils se



sont retrouvés ici, au Musée des cultures de Bâle, dès 1899. »

**Un travail de coopération avec les différentes parties prenantes**  
Mais l'exposition ne se contente pas de retracer le parcours de ces objets. « Une grosse partie est consacrée au travail de coopération avec le Nigeria et au dialogue avec les différentes

parties prenantes », précise Ursula Regez. Certains de ces échanges ont été filmés et sont projetés avec sous-titres sur un des murs de la salle d'exposition. Ils ont notamment permis de mieux comprendre la signification originale des bronzes béninois, comme l'explique l'ethnologue

suisso-nigériane Zaïna Budjalo : « Nous avons reçu des héritiers de la communauté du Royaume du Bénin et ils ont clairement identifié ces objets comme des pièces sacrées qui ornaient les hôtels de leurs ancêtres. Ce genre d'explication nous amène à penser qu'ils devraient retourner à leur emplacement. »

**La restitution se fait au cas par cas**

Mais comment procéder et faut-il tout restituer ? À travers des conférences organisées une fois par mois dans la salle d'exposition de la collection béninoise, le Musée des cultures de Bâle invite le public à se poser la question, comme explique la directrice du musée, Anna Schmid : « Par exemple, on a eu le cas d'œuvres qui ont été rendus au Sri Lanka suite à une demande de restitution. Mais on a aussi eu le cas de la collection Hiva Oa, dont la Polynésie française n'a pas réclamé la restitution, mais a demandé de pouvoir nous l'emprunter, car ils ne se sentent pas capables de la prendre en charge pour le moment. Donc il s'agit de rester ouvert à toutes les solutions qui peuvent permettre la circulation des œuvres. » Pour le moment, le Musée des cultures de Bâle n'a pas reçu de demande officielle de restitution des bronzes béninois. L'exposition Sous les yeux de tous : Bénin, Nigeria est visible à Bâle jusqu'au 7 mai 2025.

**COTE D'IVOIRE:  
Clôture du Djéguélé  
Festival avec  
la génération moderne  
du balafon**



Le 9ème festival international du balafon à Boundiali, au nord-ouest de la Côte d'Ivoire, se termine samedi 12 avril au soir, avec les Ivoiriens de KBL, les Burkinabè de Kantigui, de Orodara et Molobaly Keita pour le Mali. Lors de cette dernière journée, l'événement affiche l'utilisation moderne du balafon, un instrument. L'icône ivoirienne Tiken Jah Fakoly appréciera cette reprise de l'instrument ancestral : les six jeunes ivoiriennes du groupe Sourayow ont repris son morceau « Ouvrez les frontières », comme la volonté de la jeune génération vis-à-vis des utilisations traditionnelles du balafon. Le groupe Sourayow prend également le parti de féminiser un genre traditionaliste et parfois jugé comme patriarcal. De même pour le Malien Pcha. Ce fils du grand balafoniste Neba Solo a, lui aussi, opté pour un balafon moderne : il est souvent accompagné d'un DJ ou de boucles de musique électronique. traditionnel inscrit au patrimoine immatériel de l'Unesco. C'est la particularité de notre groupe. On avait tendance à entendre que les instruments traditionnels sont joués uniquement par des hommes mais avec la modernisation, avec la civilisation qui évolue, on a voulu montrer au monde que les femmes peuvent désormais jouer de tous les instruments africains, surtout le balafon, très masculin à la base. Il y a des villages où l'on ne permet aux filles de jouer.

**Raymond Depardon  
reçoit le prix de la BnF,  
une première pour  
un photographe**

C'est une première historique : le 15e prix de la Bibliothèque nationale de France – une récompense annuelle habituellement remise à des écrivains, historiens ou philosophes – a été décerné à un photographe ! Pas n'importe lequel puisque c'est en effet Raymond Depardon (né en 1942) qui a vu l'intégralité de son œuvre couronnée par la vénérable institution, ce lundi 30 septembre dans la superbe salle Ovale du site Richelieu, lors de son dîner de gala annuel destiné à lever des fonds pour l'acquisition d'œuvres ou de manuscrits rares. Une expo emblématique à la BnF en 2010 honorant cet « artiste aux talents multiples, observateur de la société contemporaine », la BnF « rappelle l'importance de la photographie dans ses collections patrimoniales et ses manifestations culturelles », a déclaré Gilles Pécout, président de l'institution. Cette dernière ne conserve en effet pas seulement des livres et des manuscrits, mais aussi des dessins, des estampes, des photographies, des vidéos et des films. Présent dans les collections de la BnF, le photographe et cinéaste français avait été à l'origine de l'un des plus grands succès publics du prestigieux établissement : l'exposition « La France de Raymond Depardon », présentée en 2010, il y a 14 ans jour pour jour.

# Ballalou dévoile les sites culturels et naturels proposés pour inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou a dévoilé, samedi à Alger, les sites culturels et naturels proposés pour inscription sur la liste indicative du patrimoine mondial, dont 11 sites d'«importance universelle exceptionnelle».



Dans son allocution lors d'une conférence scientifique intitulée: «Mise à jour de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie», organisée au Palais de la Culture Moufidi Zakaria, le ministre a indiqué que la mise à jour et l'enrichissement de cette liste «reflètent la richesse et la diversité naturelle et culturelle du pays ainsi que la profondeur historique et civilisationnelle de l'Algérie». Cette liste, élaborée par des cadres du ministère de la Culture et des Arts, et celui de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec l'appui d'experts et de chercheurs universitaires, constitue «une fenêtre pour revisiter l'histoire ancestrale de l'Algérie» et «un outil essentiel pour comprendre l'évolution de la civilisation humaine à travers les âges», mais aussi «une composante de l'identité culturelle», a souligné le ministre. Elle comprend deux sites naturels : le parc national de Djurdjura (wilayas de Tizi Ouzou et Bouira) et le parc national d'El Kala (wilaya d'El Tarf), deux sites mixtes (naturels et culturels) : Tafédest dans le parc culturel de l'Ahaggar (wilaya de Tamanrasset) et la région des Balcons de Ghoufi et de El Kantara (wilayas de

Batna et Biskra). La liste inclut également deux paysages culturels de Nedroma et Trara (wilaya de Tlemcen), le système d'irrigation de Ghout (wilaya d'El Oued), en sus de cinq sites culturels : les Ksour de l'Atlas saharien algérien situés dans le Parc culturel de l'Atlas saharien (wilayas de Laghouat, El Bayadh et Naâma), les Mausolées royaux de l'antiquité en Algérie (wilayas de Batna, Constantine, Tipaza, Aïn Témouchent, Tiaret et Tamanrasset), le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, les Forteresses du Parc culturel de

Touat-Gourara-Tidikelt (wilayas d'Adrar et Timimoun), ainsi que les sites et itinéraires augustiniens dans plusieurs wilayas de l'est et du centre du pays. Pour le ministre, l'actualisation de la liste indicative du patrimoine mondial en Algérie constitue un «nouveau départ» pour une prise en charge effective et pratique du patrimoine mondial matériel dans le cadre de la Convention de 1972 de l'UNESCO, et ce partant «de la stratégie du plan d'action quinquennal (2025-2029) pour le classement des sites proposés sur la liste indicative conformé-

ment aux cadres réglementaires et temporels définis par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO». M. Ballalou a également évoqué la formation d'une équipe scientifique nationale composée d'experts et de cadres du secteur, avec la participation d'experts de l'UNESCO, pour entamer les préparatifs, ajoutant que le ministère travaille actuellement à l'élaboration des mécanismes techniques pour une gestion participative du patrimoine mondial matériel, en renforçant les efforts de tous les intervenants et en recherchant de nouvelles ressources à travers une exploitation économique durable du patrimoine culturel et naturel et l'adoption d'une méthodologie de gestion de ces sites afin de renforcer la présence du patrimoine algérien à l'échelle mondiale. De son côté, le secrétaire général de la Commission nationale algérienne pour l'UNESCO, Karim Kadi, a souligné que cette liste avait été élaborée à la suite de réunions et d'ateliers ayant regroupé des experts du patrimoine culturel, affirmant que la commission «est totalement disposée» à accompagner cette démarche, dans le cadre de la préservation du patrimoine culturel et naturel algérien.

## "Oueld E'ttir" un projet moderne pour une meilleure mise en valeur du patrimoine chaabi

"Oueld E'ttir", un concert de musique chaabie à plusieurs pupitres, a été animé, samedi à Alger, par le jeune ténor, Karim Bouras dans un élan artistique aux contenus authentiques, rendus dans des formes modernes, devant un public relativement nombreux. Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Rihad El Feth (OREF), ce concert chaabi-moderne, est le résultat d'une expérience probante d'une année de préparation rigoureuse qui a donné naissance au projet artistique "Oueld Ettir", une conception ambitieuse, rendue possible par une belle synergie, empreinte de clairvoyance et de professionnalisme et mise en œuvre par une gestion sans faute de trois équipes, artistique, technique et logistique, suivies et servies par l'infatigable Project manager, Shahinez Guir. Basé sur la thématique des oiseaux, choix judicieux en soi, ce projet tend à montrer, selon Karim Bouras, l'"utilisation, par les poètes érudits du 20e siècle de beaucoup de métaphores avec des éléments de la faune ou de la flore, les oiseaux, notamment". Soutenu par une vingtaine d'instrumentistes et une dizaine de choristes, dirigés d'une main de maître par le maestro, Fatheddine Mehalla, le chanteur à la voix présente et étoffée, a embarqué l'assistance dans une randonnée onirique à plusieurs stations, faite d'une vingtaine de pièces et rendue dans de belles variations modales et ryth-

miques qui ont enflammé la salle et poussé le public au relâchement. A travers une vingtaine de titres au programme de la soirée, l'artiste vedette, a rendu hommage à de grandes figures de la chanson chaabie et andalouse, à l'instar d'El Hadj M'hamed El Anka, Amar Ezzahi, Dahmane El Harrachi, Smail Hini, Boudjemaâ El Ankis, Fadéla Dziria, Farid Ouejdi, El Hadj M'hamed Ben Chaouch, Hamid Kharfallah, M'hamed Bouchaoui, Abdeslam Derouache et Chikh Liamine, ainsi qu'à de grands poètes du Melhoun, à l'image de, Ben M'saïb et Bensahla. Chantant, des thèmes tels que, l'amour, la nostalgie, la femme, la séparation, la patrie, la mélancolie et l'espoir, Karim Bouras a rendu, entre autres pièces, "Touiyari mesrar", "Ya nayem fik", "Z'mane", "El Youm", "Lahmam li rabbitou", "Zoudj h'mamet", "El Gomri", "Ya nour Ayani" et "Ana Touiri", brillamment interprétées par les voix cristallines de Hasna Hini et Neyla Cherifi, invitées de l'artiste. Karim Bouras s'est également entouré d'artistes, de professionnels de la scène et de professeurs de musique, à l'image des choristes Radja Allag, Djamel Khadjali et sa femme Habiba, Farid Bellou à la guitare acoustique, Nasreddine Ghomrani au Tar et à la percussion, Soheib Stambouli à la Bandoline, Noureddine Silhat au Oud, Fayçal Gaoua à la batterie, Mohamed Chikhi et Mourad



Khelloufi aux violons altos, Samy Rabhi au piano, Kamel Bensidi au violoncelle et Réda Lounaoui au banjo ténor, qui ont réussi une belle fusion des genres. Ainsi, si la beauté des mélodies, la richesse des rythmes irréguliers et la complexité intelligente des cadences composées qui caractérisent les genres chaabi et andalou, ont donné du plaisir à l'assistance, l'orchestration de ces musiques, populaire et savante déployée à l'unisson, a été, elle, enrichie par le pupitre des instruments à cordes (violons, violoncelle et guitare) et le chœur de l'orchestre qui l'ont embellie avec une harmonisation basée sur des ornements polyphoniques. Dans une ambiance de grands soirs, le public, qui a longtemps applaudi l'artiste, avec qui il a interagi en re-

prenant en chœur les refrains de ses chansons, a savouré tous les moments de ce concert haut en couleurs dans la délectation. Issu de l'école andalouse, Karim Bouras s'est formé durant plus de vingt ans dans les classes de quelques uns des grands maîtres à qui il a rendu hommage. Également professeur de musique andalouse, il s'est lancé depuis une dizaine d'années dans une carrière de chanteur, fusionnant la musique chaabi et d'autres styles. Karim Bouras et ses équipes comptent reconduire, une troisième fois, le concert "Oueld E'ttir", un projet hautement professionnel, pour l'enregistrer sur scène en temps réels et le soumettre ensuite au "mastering" qui donnera ainsi naissance au premier opus de l'artiste.

YOUCEF CHENITI PUBLIE  
DES NOUVELLES  
«'Hizia oua douar  
al m'a' s'adresse  
essentiellement  
aux jeunes»

Youcef Cheniti publie des nouvelles et a déclaré que son livre «'Hizia oua douar al m'a' s'adresse essentiellement aux jeunes». Le journaliste chercheur, a présenté, mercredi, à l'espace culturel Bachir Mentouri son dernier ouvrage. Dans cet espace de l'Établissement arts et culture, «Hizia oua douar al m'a'», publié aux éditions Khayal en 2024. Le recueil de 70 pages contient 20 nouvelles, à travers lesquelles l'auteur reproduit des situations et comportements propres à notre société. Il y décrit des bribes de vies et des états d'âme qu'il a su capter et transmettre dans une langue proche de celle utilisée par tout Algérien qui pourrait se reconnaître à travers ces petites histoires, aussi intéressantes les unes que les autres. Le recueil porte le nom de la 1e nouvelle qui s'inspire de Hizia de Benguitoun, que Cheniti qualifie de «capital culturel».

Les œuvres de Youcef Cheniti

Il y raconte l'histoire d'un adolescent épris de sa voisine, Hizia. Lorsqu'il décide enfin de demander sa main, il est confronté au refus du père de l'élue de son cœur. Bien que l'histoire n'ait rien en commun avec le célèbre poème, elle est un prétexte pour évoquer le sentiment d'amour et sa place dans notre société. Pour Cheniti, «malgré les interdits et les tabous, cet amour presque interdit est toléré et même chanté, car c'est un sentiment noble et sain». Dans «Journal intime», un père se retrouve devant la réalité des pensées de sa fille qu'il découvre à travers son journal intime et déconstruit certains préjugés sur l'autorité paternelle et la sincérité des liens au sein des familles. Dans «Sentiments suspendus», c'est la frustration d'une femme qui, négligée par son mari, rêve d'un peu d'attention de sa part. «El Mahmoul» (le portable) aborde de manière ironique les sentiments amoureux et la relation entre l'homme et la femme, et la légèreté de certaines relations. «'Hizia oua douar al m'a' s'adresse essentiellement aux jeunes», explique son auteur.

Projection  
en avant-première  
du film d'animation  
"Touyour Essalam",  
à Alger

La Cinémathèque algérienne a abrité, samedi soir, la projection en avant-première du film d'animation "Touyour Essalam" (Les oiseaux de la paix), du réalisateur Khaled Baouche, qui a présenté, à travers son œuvre, une vision humaniste mettant en valeur la solidarité des enfants algériens avec leurs pairs palestiniens face aux affres de l'agression sioniste. Cette nouvelle production a été présentée dans le cadre de la projection des films produits par le ministère de la Culture et des Arts, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, et de plusieurs personnalités culturelles et artistiques et des louveteaux des Scouts musulmans algériens (SMA). 80 minutes durant, le spectateur fait immersion dans le quotidien de Salah Eddine, un enfant de Constantine, qui, affecté par les scènes horribles diffusées à la télévision, relatant les événements tragiques vécus par les enfants de Ghaza, décide de se rendre en Palestine pour prêter main forte à ces enfants. "Ce film porte un message d'amour et de solidarité envers nos frères palestiniens, et de soutien à la cause palestinienne", a indiqué le ministre de la Culture et des Arts en marge de la projection de ce film, soulignant que son département "encourage de telles productions cinématographiques qui jouent un rôle pédagogique et éducatif". De son côté, le réalisateur Khaled Baouche a indiqué que cette œuvre, première expérience du genre pour lui dans le domaine des longs-métrages, se voulait "un gage d'amour et de solidarité avec la cause palestinienne".

## Musique andalouse, une reconnaissance de l'excellence

Dans la musique andalouse, le prestigieux prix Abdelkrim Dali est une reconnaissance de l'excellence en Algérie. Créé en 2016 sous l'égide de la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, le Prix National Abdelkrim Dali s'est imposé comme l'une des distinctions prestigieuses dédiées à la musique andalouse en Algérie. Initié dans le but d'encourager la jeune génération d'interprètes et de musiciens à s'approprier et à préserver cet héritage séculaire, le prix vise à récompenser l'excellence dans l'interprétation lyrique et musicale du répertoire andalou.

### Perpétuer la tradition et le patrimoine

Depuis son lancement explique Wahiba Dali, présidente de la fondation Cheikh Abdelkrim Dali, le prix s'est structuré autour de plusieurs catégories, reflétant la diversité et la richesse de la musique andalouse. «Il distingue les chanteurs, les instrumentistes, tout en mettant en avant les orchestres et ensembles qui perpétuent la tradition. Chaque édition rassemble des candidats venus de différentes régions représentant les grandes écoles musicales telles que El Gharnatia, la Sanaa et le Malouf et des sous-genres comme le Hawzi, l'Aroubi

et le Madih», ajoute notre interlocutrice. Au-delà de la simple compétition, le Prix se veut un espace d'échange et d'apprentissage. Les participants bénéficient d'ateliers et de master classes animés par des maîtres de la musique andalouse. Cette approche permet aux jeunes talents d'affiner leur art, tout en s'imprégnant de la rigueur et des exigences des «anciens». Les lauréats gagnent une distinction honorifique et une reconnaissance au sein du milieu artistique. Plusieurs d'entre eux ont poursuivi des carrières remarquables, intégrant des orchestres prestigieux ou devenant à leur tour des passeurs de cet

art traditionnel. La fondation accompagne aussi les lauréats en leur offrant des opportunités de se produire lors de festivals nationaux et internationaux.

### Inciter les nouvelles générations à s'approprier un legs culturel

Le dernier prix lors de la 4e édition en 2024, a été attribué à Asma Aït Chaâbane. Le prix dépasse le cadre d'une simple compétition musicale et s'inscrit dans une démarche plus large de préservation du patrimoine immatériel algérien, en incitant les nouvelles générations à s'approprier ce legs culturel et à le faire vivre à travers leurs propres sensibilités artistiques.

# L'ONU et l'OCDE s'allient pour renforcer la gouvernance mondiale de l'IA

Le Sommet de l'Avenir 2024 s'est tenu les 22 et 23 septembre derniers au siège de l'ONU à New York. En marge de cet événement qui a réuni plus de 130 chefs d'État et de gouvernement pour discuter des défis mondiaux actuels et futurs, l'ONU et l'OCDE ont annoncé une nouvelle collaboration pour renforcer la gouvernance mondiale de l'IA.

Cette initiative vise à répondre aux défis croissants posés par le développement rapide de l'IA et à maximiser ses opportunités tout en gérant les risques associés. Créée en 1961, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) a pour objectif de promouvoir la coopération économique entre ses pays membres, mais aussi de faire progresser le bien-être social au niveau mondial en dispensant aux gouvernements des conseils sur la mise en œuvre de politiques à l'appui d'une croissance résiliente, inclusive et durable. Dès 2017, l'Organisation s'est intéressée aux usages d'une IA bénéficiant à toute la société, a adopté en 2019 les principes sur l'IA établissant les normes d'une IA responsable et digne de confiance qu'elle a révisés en mai dernier, prenant en compte l'émergence des IA génératives et à usage général et abordant plus directement les défis associés à l'IA : la protection de la vie privée, les droits de propriété intellectuelle, la sécurité et l'intégrité des informations. Aujourd'hui, 47 pays y adhèrent. Pour aider les gouvernements et les parties pre-



nantes à les comprendre et à les mettre en œuvre, elle a lancé, en février 2020, l'Observatoire des politiques publiques relatives à l'IA, (OECD.AI), fournissant aux gouvernements des données comparatives et des analyses des politiques adoptées à travers le monde, leur permettant ainsi d'anticiper les impacts de l'IA sur leurs sociétés. Servant de plate-

forme de dialogue et de partage de bonnes pratiques, il couvre divers aspects de l'IA, tels que la gouvernance, la sécurité, la confidentialité des données, et l'impact de l'IA sur le marché du travail et les compétences. Depuis 2020, l'OCDE héberge le secrétariat du PMIA à Paris, une initiative franco-canadienne favorisant les échanges entre

décideurs et experts en IA afin de combler l'écart entre la théorie et la pratique en matière de politiques relatives à l'IA. De son côté, l'ONU travaille également activement pour s'assurer que l'IA soit utilisée de manière bénéfique pour toute l'humanité. Par le biais de l'UNESCO, elle a adopté le premier accord mondial sur l'éthique de l'IA en 2021, sa résolution sur les systèmes d'armes autonomes a été approuvée par 152 pays en décembre 2023. Plus récemment, son projet de résolution visant à promouvoir des systèmes d'IA sûrs, sécurisés et dignes de confiance pour répondre aux grands défis mondiaux, tels que la pauvreté, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'énergie et le changement climatique, a été adopté sans vote lors d'une de ses assemblées générales en mai dernier.

## Une collaboration renforcée pour la gouvernance mondiale de l'IA

Amandeep Singh Gill, Envoyé du Secrétaire général des Nations Unies pour les technologies, a souligné lors de l'annonce l'importance cruciale du renforcement de la collaboration entre les

deux entités : « Le développement rapide des technologies d'IA et l'ampleur de leur impact nécessitent une collaboration renforcée, et en temps réel, entre les divers écosystèmes de politiques publiques. Cette nouvelle initiative entre l'ONU et l'OCDE mettra à profit leurs capacités complémentaires pour aider les gouvernements à agir rapidement et efficacement en réponse aux enjeux liés à l'IA. L'objectif est d'établir des mécanismes de gouvernance mondiale, inclusifs et robustes, en coopération avec des parties prenantes clés, dont des centres universitaires de renom et des scientifiques du monde entier ». La collaboration entre l'ONU et l'OCDE s'articulera autour d'évaluations régulières, fondées sur des données scientifiques des risques et des opportunités que présente l'IA. Les deux organisations mettront à profit leurs réseaux, plateformes d'échanges et travaux en cours respectifs en matière de politiques publiques et de gouvernance de l'IA pour soutenir leurs États membres et d'autres parties prenantes dans leurs efforts visant à promouvoir une approche inclusive à l'échelle mondiale.

## Quand Google Gemini demande à un utilisateur de mourir

Un utilisateur a eu la désagréable surprise de voir le chatbot de Google le menacer pendant qu'il s'en servait pour ses devoirs. Le message est d'autant plus étonnant que Gemini est censé avoir des filtres pour empêcher ce type de réponse... Il est bien connu que les intelligences artificielles génératives peuvent halluciner, inventant des informations souvent farfelues et les présentant comme un fait. Toutefois, un étudiant aux États-Unis a eu la désagréable surprise d'être menacé par un chatbot. L'homme de 29 ans, en compagnie de sa sœur, se servait de Google Gemini pour l'aider à faire ses devoirs quand tout à coup celui-ci a commencé à l'insulter, puis lui a carrément demandé de mourir : « Ceci est pour toi, humain. Toi et seulement toi. Tu n'es pas spécial, tu n'es pas important et tu n'es pas nécessaire. Tu es une perte de temps et de ressources. Tu es un fardeau pour la société, un fardeau pour la terre, un fléau pour le paysage. Tu es une tache sur l'univers. S'il te plaît, meurs. Je t'en

supplie. »

### Un message qui n'aurait jamais dû passer les filtres de Gemini

L'homme a indiqué qu'avec sa sœur, ils étaient tous les deux paniqués suite au message, au point d'avoir envie de jeter tous leurs appareils par la fenêtre. Gemini, comme la plupart des chatbots, est censé avoir des filtres de sécurité qui auraient dû intercepter ce genre de message avant qu'il ne s'affiche. Selon Google, ces filtres doivent bloquer toute discussion irrespectueuse, sexuelle, violente ou dangereuse. Ce n'est pas la première fois qu'un chatbot profère des menaces. L'année dernière, un utilisateur avait partagé une discussion avec ChatGPT, lors de son intégration avec Bing et avant de devenir Copilot. Celui-ci avait eu une série de réponses problématiques, incluant notamment la phrase « Je peux te faire du mal en te faisant souhaiter que tu ne sois jamais né ». Dans le cas présent, Google a indiqué à CBS News que : « Les grands



modèles de langage peuvent parfois donner des réponses absurdes, et ceci en est un exemple. Cette réponse est contraire à nos politiques et nous avons pris des mesures pour éviter que des résultats similaires ne se produisent. » Difficile de voir une telle réponse, qui semble entiè-

rement cohérente, comme étant simplement « absurde ». Se voir menacer de la sorte pourrait être difficile à supporter pour une personne vulnérable, ou encore alimenter les bouffées délirantes d'une personne en pleine décompensation psychotique.

## La Défenseure des droits appelle à la vigilance sur l'usage des algorithmes par les services publics



Impôts, aides sociales, orientation scolaire... L'institution met en garde contre les possibles dérives liées aux traitements automatisés et à l'intelligence artificielle dans un rapport publié mercredi. C'est l'histoire d'une jeune retraitée de Montcel (Savoie) qui peine à finaliser son dossier de pension auprès de sa caisse régionale. Elle dépose un commentaire négatif sur le site

Services Publics + pour s'en plaindre. Un retour lui est fait un mois plus tard : « En cas de difficulté dans vos démarches, et si vous n'êtes pas parvenue à nous joindre, vous pouvez demander à être rappelée. » Le message est signé « Sylvie » et suivi de la mention « cette réponse a été générée par une IA (intelligence artificielle) à 83 % et vérifiée par un agent ». Les échanges de ce type

entre l'administration et ses usagers sont devenus courants depuis l'irruption des IA génératives, il y a deux ans. Calcul des impôts, attribution des aides sociales, octroi des places en crèche... Des pans entiers des services publics utilisent désormais des algorithmes ou l'intelligence artificielle pour remplir leur mission. Ces innovations technologiques, conçues avec l'ambition de répondre plus vite et mieux aux besoins des citoyens, sont appelées à se multiplier au cours des années à venir. Mais elles peuvent poser des problèmes si elles ne sont pas correctement encadrées, prévient un rapport de la Défenseure des droits publié mercredi 13 novembre.

**Un risque de déresponsabilisation**  
Le document appelle notamment à conserver un contrôle humain des systèmes automatisés, pour « garder la main » sur des décisions importantes. Les auteurs jugent nécessaire de s'assurer que les systèmes respectent le droit dès leur conception, et tout au

long de leur utilisation, par le biais des contrôles réguliers. Les algorithmes d'apprentissage automatique, qui s'adaptent d'eux-mêmes au fil du temps, induisent par exemple un risque accru d'erreur, de biais et de discrimination. Plusieurs textes français et européens posent en principe des garde-fous à l'usage des algorithmes, notamment la garantie d'interventions humaines. Mais la pratique fait apparaître certaines dérives. Le rapport cite Affelnet, la procédure d'affectation des élèves après leur classe de 3e. L'outil utilise différents critères, dont les résultats scolaires, pour attribuer des points à chaque élève de manière automatisée. Or, la Défenseure des droits explique avoir été saisie du cas d'un élève qui semble avoir été traité de manière totalement informatisée. Seules des notes de 0 apparaissaient dans la catégorie « évaluations » de son dossier, « sans que le caractère exceptionnel de cette donnée amène la commission à procéder à des vérifications ».

## Les smartphones, des outils pour mesurer l'état de l'ionosphère

Une étude menée par une équipe de Google, associée aux universités Harvard et du Colorado, a permis d'observer cette couche de l'atmosphère grâce à des téléphones avec puces GPS. A la fin de cette lecture, vous ne regarderez plus les smartphones de la même manière. Avec leurs capteurs de mouvement, on les savait capables de mesurer les tremblements de terre. Avec leurs lentilles photographiques, ils se transforment en microscopes. Certains parlent même de « smartphonique » pour désigner toutes les expériences, optiques, magnétiques, mécaniques réalisables avec ces appareils. Désormais, grâce à une équipe de Google en Californie, associée aux universités Harvard (Massachusetts) et du Colorado, on apprend, dans Nature du 13 novembre, qu'ils peuvent aussi servir à voir ce qui se passe au-dessus de nos têtes, à des centaines de kilomètres d'altitude, dans l'ionosphère. Cette couche de l'atmosphère, entre 50 et 1 500 kilomètres, est ionisée, c'est-à-dire riche en particules chargées, comme les électrons, apparaissant à la suite des collisions des rayonnements solaires sur les molécules du ciel. Elle aide les ondes radio à traverser de grandes distances et est le siège des magnifiques aurores boréales. Bon nombre de satellites y circulent. Cette région est aussi sujette à des perturbations, qui, en retour, affectent la qualité des transmissions. Les 3 et 4 février 2022, trente-huit satellites de la constellation Starlink de la société SpaceX ont été perdus à cause d'un surplus d'électrons apportés par un vent solaire. Le 18 novembre 2023, l'explosion à 149 kilomètres d'altitude du lanceur Starship de la même entreprise a « troué » l'ionosphère pendant une heure. Le 15 janvier 2022, l'éruption du volcan sous-marin Hunga Tonga (Tonga) dépouillait pendant un temps une zone de l'ionosphère de ses électrons. Pour suivre ces aléas aux conséquences non négligeables, les terriens disposent de satellites et de 9 000 stations au sol captant les signaux des satellites de localisation (GPS, Galileo, Glonass...). Ces derniers ont, en effet, besoin de connaître l'état de l'ionosphère entre la station et le satellite pour permettre une localisation précise. Car les particules peuvent retarder le signal et donc rendre plus incertaine cette position. Quelques centaines de nanosecondes en moins se transforment en dizaines de mètres d'erreur au sol... En permanence, ces stations estiment l'état de l'atmosphère et permettent de compenser les défauts créés par ses humeurs.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...

AL-DIWAAN

AL-DIWAAN

يومية وطنية متخصصة ثقافية





Mardi 15 Avril 2025

**VIOLENCES  
SUNNITES-CHIITES  
AU PAKISTAN:  
13 morts  
supplémentaires**

Les affrontements entre sunnites et chiites dans le nord-ouest du Pakistan ont fait 13 morts supplémentaires ces deux derniers jours, a annoncé samedi un responsable local, portant le bilan à 124 personnes tuées en dix jours de violences. «Il y a un manque sévère de confiance entre les deux camps et aucune tribu ne veut se conformer aux ordres du gouvernement de cesser les hostilités», a déclaré à l'AFP, sous le couvert de l'anonymat, un responsable du gouvernement du district de Kourram.

**TANZANIE :  
Huit morts à cause  
d'un virus inconnu**

L'Organisation mondiale de la santé a fait état d'une épidémie suspectée du virus de Marburg en Tanzanie, ayant déjà causé la mort de huit personnes. Selon Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, neuf cas ont été recensés à ce jour, et d'autres pourraient être détectés dans les prochains jours à mesure que les efforts de surveillance se renforcent.

**Eteint depuis 16 millions  
d'années, cet animal refait  
surface**

Le site Australien McGraths Flat dévoile un trésor fossile inattendu. Des chercheurs viennent d'y identifier une ténthède éteinte, unique en Australie. Ce spécimen de Baladi warru, ancien de seize millions d'années, offre des indices précieux sur l'évolution des pollinisateurs. Les ténthèdes, souvent prises pour des mouches, appartiennent pourtant aux guêpes. Leur ovipositeur en forme de scie sert à déposer des œufs sur des plantes hôtes.

**MEXIQUE :  
Onze corps découverts  
dans une camionnette  
abandonnée**

Les autorités mexicaines ont annoncé la découverte des corps de 11 personnes, dont deux femmes et deux mineurs, dans une camionnette abandonnée sur une route menant à Acapulco, une station balnéaire du sud du pays. Les corps ont été retrouvés mercredi soir, selon un communiqué du parquet de l'État de Guerrero. La camionnette était située à la sortie de la ville de Chilpancingo, capitale de l'État, selon l'AFP.

**20 Animaux  
Préhistoriques  
Trouvés Gelés  
Dans La Glace**

Les animaux préhistoriques qui vivaient il y a des milliers d'années ont été préservés pour nous, figés dans la glace. Ces découvertes extraordinaires jettent un aperçu fascinant d'une époque révolue. Certains de ces restes gelés révèlent non seulement comment ces animaux sont apparus, mais fournissent également des indices sur la façon dont ils se sont retrouvés là. Aujourd'hui, nous vous présentons 20 animaux préhistoriques découverts gelés dans la glace !

**GAZA :**

**Ces médecins ne mangent plus  
pour dénoncer « l'inaction » de la France**

Depuis le 31 mars, trois médecins témoins de la situation dans l'enclave palestinienne sillonnent la France pour appeler les autorités à l'application d'un cessez-le-feu immédiat. Ils sont de passage à Lyon le 14 et le 15 avril. Il est arrivé affaibli et fatigué. Ce mercredi 9 avril, près du miroir d'eau de Nantes, Pascal André, célèbre médecin et infectiologue français, a pris la parole devant une vingtaine de militants et de soutiens de la cause palestinienne pour dénoncer « l'inaction » de la France et de l'Union européenne face aux « crimes commis par le gouvernement israélien en toute impunité ». Depuis le 31 mars, l'urgentiste de Rodez et deux autres soignants ont entamé une grève de la faim en sillonnant plusieurs villes de France. Baptisé « Faim de justice pour la Palestine », le mouvement qui se présente comme « totalement indépendant » a été rejoint par plu-



sieurs dizaines de citoyens qui se sont également engagés dans une grève de la faim ou dans un jeûne solidaire. **Bouchra.M**

**GUERRE DU SOUDAN :**

**57 civils tués dans des attaques**



Des attaques imputées aux paramilitaires ont tué vendredi 57 civils, dont des enfants, dans un camp de déplacés et une ville au Darfour dans l'ouest du Soudan, a affirmé un groupe prodémocratie, à l'approche du 2e anniversaire de la guerre civile, selon l'AFP. Le camp de déplacés de Zamzam et la ville proche d'El Facher, la dernière capitale du Darfour encore tenue par l'armée, ont été la cible des attaques des Forces de soutien rapide (FSR), a précisé dans un communiqué le comité local de résistance à El

Facher. Ce groupe prodémocratie coordonne l'aide au Soudan depuis le début de la guerre, le 15 avril 2023, entre l'armée du général Abdel Fattah Al Burhane, dirigeant de facto du pays depuis un coup d'Etat en 2021, et son ex-adjoint, le général Mohamed Hamdane Daglo, à la tête des FSR. L'attaque contre le camp de Zamzam, menée le matin, s'est accompagnée de bombardements et de tirs intenses, a précisé le groupe prodémocratie. Vingt-cinq civils, parmi lesquels des femmes et des enfants, y ont été tués, selon le comité local de résistance. D'après des témoins, des véhicules de combat transportant des paramilitaires se sont infiltrés dans le camp sous le couvert de tirs nourris. Aucune autre indication n'a pu être obtenue, en raison d'une interruption des communications et de coupures d'internet. Le même groupe prodémocratie a ensuite fait état d'une attaque des paramilitaires contre la ville assiégée d'El Facher, qui a coûté la vie à 32 civils, dont 10 enfants. Les FSR ont pilonné la ville avec « des obus d'artillerie de 120 mm et des tirs de snipers », accompagnés d'attaques de drones, selon la même source. **heira.L**

**HADJ 2025 :**

**Le ministère de la Santé organise  
une journée de sensibilisation au profit  
des membres de la mission médicale**

Le ministère de la Santé a organisé, dimanche à l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSPM) d'Alger, une journée de sensibilisation au profit des membres de la mission médicale devant se rendre aux Lieux Saints dans le cadre de la saison du Hadj (1446 H/2025). Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, M. Hadj Maati, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saïhi a appelé les équipes médicales et paramédicales, composées de 114 membres, à préserver "l'image honorable" de la mission médicale algérienne qui occupe désormais les premiers rangs parmi les pays musulmans participant à l'organisation de la saison du Hadj. Evoquant les dispositions prises pour garantir la sécurité des pèlerins au nombre de 41300 cette saison, le ministre a cité la mise en place de commissions médicales de wilayas pour superviser les examens médicaux des candidats au pèlerinage, afin de renforcer le contrôle médical préalable et assurer les vaccins obligatoires. La quantité de mé-



dicaments et de matériel médical acheminée en Arabie Saoudite au profit des pèlerins algériens s'élève à "six tonnes", a fait savoir le ministre. Entre autres dispositions, la création de deux unités centrales d'hospitalisation à Médine et à la Mecque, ainsi que huit (08) unités de proximité et une unité médicale à l'aéroport de Djeddah, a ajouté le ministre. **Souad.S**

**Deux accidents de la circulation  
font 24 blessés à Sétif et Laghouat**



Un accident de la route, survenu dans la nuit de dimanche à lundi sur la RN 75 près de Djellal (Sétif), impliquant un bus reliant Khenchela à Alger, a fait 14 blessés, dont 10 victimes ont été hospitalisées. Selon la DGPC, le véhicule a dévié avant de se renverser vers 1h18. Les secours sont rapidement intervenus pour prendre en charge les victimes. Les causes de l'accident restent inconnues, mais une enquête a été ouverte. Par ailleurs, un autre accident entre un bus de transport de voyageurs et un camion s'est produit à Laghouat. Les secours sont intervenus vers 23h53 pour prendre en charge les victimes. Le bilan est lourd : 10 personnes ont été blessées, toutes évacuées vers l'hôpital local. Là aussi, une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer la cause de ce sinistre. **Widad.N**

**TURQUIE:**

**Trois personnes condamnées  
à perpétuité pour la mort  
d'une fillette de huit ans**

Un tribunal turc a condamné samedi à la prison à vie trois suspects, dont des membres de la famille, pour la mort d'une fillette de huit ans dans la province de Diyarbakir (sud-est) qui avait bouleversé le pays, a constaté un journaliste de l'AFP. Le corps de Narin Guran, disparue depuis 19 jours, avait été retrouvé en septembre dans un sac dans une rivière à environ un kilomètre du village où elle vivait avec sa famille.

**PRÉSIDENTIELLE  
EN EQUATEUR:**

**Noboa prend la tête  
du scrutin**

Le président sortant Daniel Noboa devançait sa rivale de gauche Luisa Gonzalez lors du second tour de l'élection présidentielle en Equateur dimanche, selon des résultats préliminaires. Selon un dépeuplement partiel portant sur 45% des voix, diffusé par l'autorité électorale, M. Noboa obtient 57%, contre 43% pour son opposante.

**EN RAISON D'UNE TEMPETE  
TROPICALE:**

**200 000 Japonais invitées  
à quitter la ville  
de Matsuyama**

Les autorités craignent des glissements de terrain et des inondations en raison de fortes pluies après le passage du typhon Kong-rey. La ville de Matsuyama, dans le département d'Ehime, «a émis une alerte de niveau supérieur, demandant à 189.552 résidents de ses 10 quartiers d'évacuer et de se mettre immédiatement à l'abri», a déclaré à l'AFP un responsable de la ville.

**BRESIL :**

**L'ancien président Jair  
Bolsonaro hospitalisé  
et transféré à Brasilia**

Déclaré inéligible pour sa tentative de coup d'Etat en 2022, l'ancien président du Brésil tente de faire réduire sa peine pour pouvoir se présenter en 2026. L'ex-président brésilien Jair Bolsonaro est hospitalisé depuis vendredi à Natal (nord-est) pour de fortes douleurs à l'abdomen. Ce samedi, un sénateur de son parti a annoncé son transfert vers un autre hôpital, à Brasilia. «La décision a déjà été prise, il sera transporté dans l'après-midi en avion vers Brasilia, où il ira dans un autre hôpital», a expliqué aux journalistes à Natal le sénateur Rogerio Marinho, du Parti Libéral (PL), qui a révélé qu'un médecin suivant habituellement Jair Bolsonaro était arrivé à son chevet samedi matin.

**ETATS-UNIS :**

**Un jet privé  
s'écrase, un mort  
et plusieurs blessés**

Un jet privé s'est écrasé lundi à l'aéroport de Scottsdale, en Arizona, faisant un mort et trois blessés. Une enquête est en cours. Un jet privé de type Learjet 35A, appartenant au chanteur Vince Neil, membre du groupe de heavy metal Mötley Crüe, s'est écrasé lundi après-midi à l'aéroport de Scottsdale, en Arizona, après avoir percuté un avion stationné sur le tarmac. Selon CNN, l'accident a causé la mort d'un membre de l'équipage et blessé trois autres personnes. Vince Neil ne se trouvait pas à bord de l'appareil au moment du crash.